



**Assemblée générale**

**PROVISOIRE**

46/PV.16  
10 octobre 1991

**FRANCAIS**

---

Quarante-sixième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 16e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le mardi 1er octobre 1991, à 10 heures

**Président :** M. SHIHABI (Arabie saoudite)  
**puis :** M. SANOUSSI (Guinée)  
(Vice-Président)

Déclaration du Président

Débat général [9] (suite)

Déclaration de :

M. Iturralde Ballivian (Bolivie)

/...

---

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

**Allocution de M. Jozsef Antall, Premier Ministre de la République de Hongrie**

**Déclarations de :**

**M. Al-Shara (République arabe syrienne)**

**M. Malmierca Peoli (Cuba)**

**Allocution de M. Carlos Torres y Torres Lara, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République du Pérou**

**Déclaration de :**

**M. Saguier Caballero (Paraguay)**

La séance est ouverte à 10 h 10.

DECLARATION DU PRESIDENT

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'arabe) : J'ai le plaisir d'annoncer que nous célébrons pour la première fois aujourd'hui la Journée internationale des personnes âgées. Lorsque l'Assemblée générale a décidé l'année dernière, en vertu de la résolution 45/106, de célébrer chaque année le premier jour du mois d'octobre, la Journée internationale des personnes âgées, elle a reconnu que les personnes âgées sont un atout pour la société et qu'elles peuvent contribuer de façon significative au processus de développement. Elle était consciente de la nécessité d'avoir une base et un cadre de référence communs pour la protection et la promotion des droits des personnes âgées et de souligner l'importance d'une coopération novatrice et efficace dans le domaine du vieillissement.

Le vieillissement de la population mondiale aura de lourdes conséquences pour la famille, les services sociaux et d'autres services d'appui, aussi bien au niveau communautaire que national. En cette Journée internationale des personnes âgées, engageons-nous une fois encore envers les objectifs du Plan d'action international de Vienne sur le vieillissement, et veillons à ce que les personnes âgées dans les pays développés et en développement puissent contribuer pleinement, en tant que secteur précieux de nos communautés, au développement de notre société.

## POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

## DÉBAT GÉNÉRAL

M. ITURRALDE BALLIVIAN (Bolivie) (interprétation de l'espagnol) :

Monsieur le Président, les événements qui viennent de se produire dans la République sœur d'Haïti nous remplissent de tristesse. La démocratie a été brutalement interrompue en ce noble pays, berceau des idéaux de liberté, au moment où les magnifiques promesses dont elle était porteuse commençaient à se concrétiser après la longue nuit de dictature et d'illégalité qui a attristé pendant si longtemps ce pays.

Nous élevons, depuis cette tribune, notre voix pour condamner le renversement du Gouvernement démocratique du Président Aristide, acte d'autant plus condamnable que ce gouvernement avait vu le jour il y a peu de mois à la suite d'élections libres qui s'étaient écoulées sous la surveillance des Nations Unies. Nous nous déclarons pleinement solidaires du peuple démocratique et progressiste d'Haïti ainsi que de ses autorités politiques librement élues.

Monsieur le Président, qu'il me soit permis de vous présenter, au nom du peuple bolivien, de son gouvernement et en mon nom personnel, nos plus chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-sixième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le peuple et le Gouvernement boliviens tiennent également à adresser, par mon intermédiaire, au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, leurs remerciements les plus sincères pour ses efforts louables et inlassables. Sa mission historique restera gravée dans les annales de l'Organisation.

Nous nous félicitons de l'entrée de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée aux Nations Unies. De même, ma délégation souhaite la bienvenue aux Etats fédérés de Micronésie et à la République des Iles Marshall, dont l'admission renforce le caractère universel de notre organisation. En outre, elle prend acte avec satisfaction de l'entrée à l'Organisation des Nations Unies des Républiques d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie.

M. Iturralde Ballivian (Bolivie)

Les principes de paix, de liberté, de démocratie, de justice, de solidarité, de respect des droits de l'homme et de bien-être économique et social définissent clairement le contexte dans lequel doit s'inscrire l'avenir de l'humanité.

Nous ne devons pas oublier non plus que, pour réaliser une paix réelle et permanente, il est nécessaire de régler tous les conflits ou d'éliminer leurs causes possibles, favorisant ainsi la confiance entre les Etats afin que règne un climat de bonne entente. C'est ce qu'ont affirmé les chefs d'Etat et de gouvernement qui ont participé à la première Réunion au sommet ibéro-américaine, tenue à Guadalajara, en faisant observer que, grâce aux tendances récentes en matière de règlement pacifique des différends, on pouvait espérer que d'importants progrès seraient faits en ce qui concerne le règlement des divers conflits régionaux qui persistent encore sur notre continent.

A notre avis, la paix est étroitement liée à l'impérieuse nécessité de résoudre les problèmes économiques et sociaux les plus urgents qui affligent la plupart des pays ici représentés. Nous ne saurions exiger que les principes et postulats de la Charte prévalent si nous n'offrons pas aux plus pauvres, qui constituent la majorité de l'humanité, de meilleures opportunités et si nous ne respectons pas leur droit à une existence digne et stable.

C'est dans cet esprit que le Président de la Bolivie, S. E. Jaime Paz Zamora, a soumis, lors de la récente réunion au sommet ibéro-américaine que je viens d'évoquer, une proposition tendant à ce que la technique destinée à répondre aux besoins essentiels devienne le patrimoine universel de l'humanité afin qu'elle soit accessible à tous.

Qu'il me soit permis d'évoquer brièvement l'évolution du processus de redressement économique de mon pays, lequel a eu des répercussions sur le plan international. Ce furent des années difficiles au cours desquelles le peuple bolivien a fait preuve de discipline et de stoïcisme dans l'exécution de son programme rigoureux d'austérité et d'effort collectif. Ce processus a permis de renforcer la stabilité de notre unité monétaire, de réduire le déficit budgétaire qui est passé de 25 % à 3,5 %, d'amortir la dette publique, de maintenir la confiance chez les citoyens et d'augmenter le produit national brut qui atteint maintenant 3,5 %. L'inflation a été réduite de 25 000 %

M. Iturralde Ballivian (Bolivie)

en 1985 pour atteindre 17 % l'année dernière. Nous prévoyons que l'inflation atteindra cette année 15 %.

En outre, une série de mesures adoptées dans le cadre de la politique de libre-échange et d'encouragement aux investissements étrangers et surtout le climat de confiance qui règne dans le public et qui se manifeste par le retour de capitaux nationaux qui, alimentant de nouveaux investissements ou des dépôts bancaires, laissent présager un avenir plein de promesses et un redressement intégral. C'est dans cet esprit et avec l'encouragement moral d'un travail bien amorcé que nous avons réduit sensiblement la dette bilatérale avec divers pays, notamment les Etats-Unis d'Amérique dans le cadre de l'Initiative des Amériques du Président Bush.

Tandis qu'il mettait en oeuvre un programme rigoureux d'ajustements macro-économiques qui ont abouti à ces résultats, mon pays, conformément à sa sensibilité et à sa vocation de service, n'a pas négligé le secteur social. Il a institué notamment le Fonds d'investissement social, nouvelle méthode qui a suscité l'intérêt d'autres pays et, à cet égard, nous réitérons que nous sommes disposés à partager nos connaissances.

Nous sommes également convaincus que ce nouveau courant international d'encouragement aux efforts de chaque pays et la disparition des anciens schémas d'un pseudo-paternalisme qui ternissait l'idéal de coopération sur un pied d'égalité, favoriseront l'abolition des mesures protectionnistes que les pays industrialisés imposent au libre-échange, lesquelles nuisent aux efforts et déçoivent les espoirs placés dans les principes du libre-échange et leur application plus rigoureuse.

Le Gouvernement bolivien souhaite souligner plus particulièrement en cette occasion le rôle pertinent que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a joué en Amérique latine et dans les Caraïbes. En ce qui concerne mon pays, les activités du PNUD revêtent une importance particulière car elles constituent la base essentielle des programmes de développement dans divers domaines.

M. Iturralde Ballivian (Bolivie)

La réintégration de la Bolivie à la côte pacifique est un sujet d'une importance capitale pour mon pays et un objectif permanent et incontournable de sa politique étrangère car il se fonde sur une conviction nationale profondément enracinée. L'absence de solution en la matière fait gravement obstacle au développement et à l'intégration de cette partie du monde et empêche l'entente entre régimes démocratiques. Cette position de la Bolivie a été exposée à maintes reprises dans les différentes instances internationales, notamment l'Organisation des Etats américains et l'Organisation des Nations Unies, et a suscité l'appui et la solidarité de nombreux peuples et nations.

Par vocation et conviction, notre pays est un pays épris de paix. Rien n'est plus éloigné de nos pensées que le fait d'envisager des solutions autres que celles résultant d'un dialogue constructif pour trouver des terrains d'entente et des intérêts réciproques afin d'aboutir à un règlement pacifique, conformément aux termes de la Charte des Nations Unies qui a force obligatoire pour nous tous.

En outre, le recours à une diplomatie préventive, comme l'ont dit plusieurs orateurs à cette même tribune, permettrait précisément d'identifier et de diagnostiquer ce type de problèmes.

Le Gouvernement bolivien a montré qu'il était décidé à trouver un règlement négocié à ce problème; c'est pourquoi il n'a cessé de proposer au Gouvernement chilien l'établissement d'un dialogue ouvert et constructif. Comment pourrait-il en être autrement? Nous constatons avec plaisir le bien-fondé de la concertation qui nous rapproche chaque jour davantage du règlement de problèmes qui, hier encore, paraissaient insolubles. Voilà pourquoi nous ne cesserons d'insister sur la nécessité du dialogue et sur notre conviction qu'une solution juste et appropriée peut être trouvée dans le cadre de la fraternité américaine.

Le climat actuel de détente nous permet de nourrir l'espoir que le dialogue et la concertation l'emporteront et que la paix et la démocratie seront définitivement consolidées dans le pays frère d'El Salvador. Nous nous félicitons du résultat de ce processus de pacification dans lequel nous reconnaissons le rôle précieux joué par notre organisation et, notamment, par son Secrétaire général.

M. Iturralde Ballivian (Bolivie)

Je voudrais maintenant aborder d'autres questions d'une grande importance.

La communauté internationale est consciente qu'il reste encore beaucoup à faire pour éliminer le fléau du trafic des stupéfiants. Mon pays a pris une très large part à ce combat. La thèse d'un développement alternatif, qui implique le remplacement de l'économie de la cocaïne par une autre économie diversifiée, a été reconnue internationalement et exposée, pour la première fois ici, par le Président de la Bolivie, M. Jaime Paz Zamora.

Malgré les efforts déployés par les Boliviens et le concours apporté par différents pays, il est évident que les programmes et les décisions ne peuvent pas être appliqués si on n'y consacre pas des sommes importantes. Il faut insister sur le principe de la responsabilité collective ou partagée entre Etats producteurs et consommateurs. Voilà pourquoi nous nous sentons obligés de nous joindre à l'appel lancé en faveur d'une augmentation rapide et réelle des moyens financiers et techniques qui permettront une mise en oeuvre appropriée des programmes existant aux échelons national, régional et mondial.

La question de l'environnement est également l'objet d'une attention particulière de la part de mon gouvernement. Nous avons exprimé cette position dans les différentes instances internationales et proposé des initiatives concrètes qui permettraient une utilisation rationnelle de nos ressources naturelles et garantiraient le droit au développement de nos peuples.

La recherche permanente de solutions au problème du développement, tout comme les progrès constants réalisés dans le domaine des techniques qui deviennent toujours plus perfectionnées ont, en maintes occasions, fait perdre de vue la nécessité de mettre en place des mécanismes d'interaction entre l'environnement et le développement, qui se fondent sur des stratégies visant à renforcer une croissance économique durable.

Dans cette même vision oecuménique que partage la communauté internationale lorsque, pour faire face à l'avenir, elle veut débarrasser les zones habitables de la Terre des séquelles de l'incurie écologique qui prévalait jusqu'à présent, le Président de la Bolivie a décidé l'application à l'ensemble du territoire national d'un "moratoire écologique" de cinq ans à partir de 1990.

M. Iturrealde Ballivian (Bolivie)

C'est pourquoi nous attendons avec beaucoup d'intérêt la tenue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, prévue à Rio de Janeiro en 1992, qui aboutira sans aucun doute à la conclusion d'accords importants et déterminants sur cette question.

Il convient de rappeler ici qu'à la Réunion au sommet de Guadalajara, le Président Paz Zamora a proposé la création d'un fonds ibéro-américain pour le développement des peuples autochtones. Ce fonds permettrait de régler favorablement les problèmes pressants que posent les populations d'origine, indépendamment de toute autre forme quelconque de réserves autochtones ou de dédommagements à caractère paternaliste.

A mesure que les tensions internationales diminuent, tensions qui, entre autres effets nocifs, nous avaient entraînés dans une course aux armements effrénée, nous devons nourrir l'espoir de voir l'Assemblée engager un véritable processus de désarmement au profit des véritables priorités de développement de nos pays, efforts que la Bolivie appuiera fermement.

Les initiatives aux fins de la revitalisation de notre organisation ont été diverses et variées. Certaines visaient une réforme complète; d'autres, plus modérées, visaient à donner à notre organisation une orientation qui, sans modifier son fonctionnement ni les principes de la Charte, permettrait à ses procédures de devenir plus opérationnelles.

La Bolivie, membre du Groupe de concertation et de consultation de Rio, a participé activement aux délibérations du Groupe sur la revitalisation des organes du système des Nations Unies et s'est ralliée au consensus qui s'est dégagé à propos du document remis au Secrétaire général. Nous tenons à réaffirmer notre adhésion aux conclusions présentées dans ce document, notamment s'agissant du renforcement de l'autorité que la Charte confère au Secrétaire général et de la nécessité de nommer les hauts fonctionnaires du Secrétariat sur la base de critères de compétence et d'efficacité afin que les postes dont il s'agit ne soient pas réservés exclusivement aux ressortissants de certains Etats Membres.

Les événements politiques et économiques qui ont eu lieu dans un court laps de temps ne cessent de nous étonner et sont pour nous un sujet de profonde réflexion. Nous nous trouvons face à un monde nouveau où les paramètres anciens et rigides n'ont plus cours et dans lequel doit s'ouvrir un espace adapté aux nouvelles réalités.

M. Iturralde Ballivian (Bolivie)

Les peuples de nos pays signalent à notre attention, par le biais de diverses manifestations, les caractéristiques du monde dans lequel ils veulent vivre et celles de l'avenir qu'ils souhaitent pour les générations futures.

ALLOCUTION DE M. JOZSEF ANTALL, PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE DE HONGRIE

Le PRESIDENT (interprétation de l'arabe) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution prononcée par le Premier Ministre de la République de Hongrie.

M. Jozsef Antall, Premier Ministre de la République de Hongrie, est escorté à la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'arabe) : Il me fait grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre de la République de Hongrie, M. Jozsef Antall, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. ANTALL (Hongrie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter sincèrement de votre élection à la présidence de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je tiens à saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux représentants des nouveaux Etats Membres des Nations Unies : ceux des Etats baltes, des deux Corée, de la République des Iles Marshall et des Etats fédérés de Micronésie. La présence de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie n'indique pas seulement l'universalité croissante des Nations Unies, mais aussi le pouvoir du droit des peuples à l'autodétermination, un pouvoir capable de surmonter toutes les difficultés. Le message de ce pouvoir est particulièrement opportun dans le monde d'aujourd'hui.

Trente-cinq ans se sont écoulés depuis que la population d'un petit pays d'Europe centrale s'est levée sous la bannière de la liberté, de l'indépendance et de la démocratie pour s'opposer à la dictature communiste et à l'occupation étrangère; dans sa lutte, en dernier recours, elle a appelé les Nations Unies à son aide. Compte tenu de l'affrontement de la guerre froide à l'époque, le monde libre et les Nations Unies, hormis un appui moral et politique, ont été incapables de fournir une aide efficace à la révolution hongroise et au combat pour la liberté nationale. Il y a 35 ans, les tanks soviétiques se sont avancés sans opposition et ont triomphé du droit du peuple hongrois à l'autodétermination.

Ici et maintenant, je dois exprimer ma gratitude aux diplomates qui, à l'automne de 1956 et pendant des années par la suite, ont déployé tant

M. Antall (Hongrie)

d'efforts pour faire connaître au monde la justesse de la révolution hongroise. Ceux parmi nous qui ont alors essayé de transmettre à l'organisation mondiale des informations de Hongrie savent réellement ce que signifiaient les Nations Unies à l'époque : elles étaient la seule chance de ceux qui espéraient et elles étaient une instance et un lien avec le monde libre, même pour les sceptiques. Ceux qui sont venus à notre aide en ces temps difficiles méritent nos remerciements les plus sincères.

Je crois que je peux dire non sans fierté que les objectifs d'octobre 1956 ont été réalisés : la Hongrie a transformé son système conformément à la volonté de son peuple, qui s'est exprimé par des élections libres. Mon pays est en effet devenu libre, indépendant et démocratique, et ces changements profonds sont irréversibles.

En juin de cette année, les derniers contingents de troupes soviétiques ont quitté notre pays. La Hongrie a donc recouvré sa souveraineté, qui avait pratiquement disparu depuis mars 1944, et maintenant son peuple peut efficacement exercer son droit à l'autodétermination.

Pendant plus de 70 ans, le monde a attendu l'effondrement du communisme. Mon gouvernement a pris l'initiative dans le cadre des actions entreprises par les anciens pays communistes pour démanteler l'Organisation du Traité de Varsovie, le bloc militaro-politique qui était complètement étranger à leur peuple mais qui leur avait été imposé. Cependant, la chute du communisme en Europe a pris le monde démocratique par surprise. En effet, il n'était pas prêt à faire face aux problèmes surgissant dans la région ni équipé pour les résoudre.

Dramatiquement, en plus du communisme, un autre système totalitaire, celui du fascisme et du national-socialisme, a également affligé les générations de notre siècle. Celles-ci ont souffert des conséquences de l'incapacité de réagir contre le coup bolchévique de 1917, de la politique défaitiste qui a suivi la prise de pouvoir hitlérienne et des accords internationaux subséquents. Elles ont souffert parce que, politiquement, la détermination et la persévérance ont fait défaut, et le monde a dû en payer chèrement le prix. Aucune sorte de realpolitik ne peut dispenser une génération de l'observation de certaines normes politiques et morales, parce

M. Antall (Hongrie)

que autrement, en l'absence d'une action opportune contre un régime totalitaire, des millions périront. C'est la leçon du XXe siècle.

Aujourd'hui, la Hongrie a une démocratie parlementaire qui fonctionne, et qui est basée sur un système multipartite, rattaché organiquement à la structure politique des pays démocratiques d'Europe et d'Amérique du Nord. Comme dans d'autres Etats établis sur la primauté du droit, le plein exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans notre pays est assuré par des lois et des règlements conformes aux normes et aux principes internationaux.

Le passé récent a été marqué par des changements fondamentaux et bénéfiques dans le système des relations internationales. La division Est-Ouest, fondée sur un affrontement idéologico-militaire, et l'ère de la guerre froide ont pris fin.

M. Antall (Hongrie)

De l'avis du Gouvernement hongrois, des structures européennes éprouvées comme l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, la Communauté européenne et le Conseil de l'Europe sont parmi les principaux piliers de la sécurité et de la stabilité en Europe. Ces organisations efficaces exercent un attrait sur les peuples et les pays parce qu'elles leur procurent des garanties réelles pour leur sécurité et leur développement économique et social. La Hongrie donne son plein appui à leur rôle et à leur mission. Nous nous félicitons des efforts déployés par ces organisations et estimons qu'il est d'une importance fondamentale d'établir d'importantes relations avec les nouvelles démocraties des régions d'Europe centrale et orientale.

L'adoption de la Charte de Paris, point culminant du processus d'Helsinki, a ouvert un nouveau chapitre dans la vie de l'Europe, qui a été le continent le plus gravement touché par la division issue de la seconde guerre mondiale et qui a subi les conséquences de cette division pendant des décennies. Le document, fondé sur des valeurs euro-atlantiques communes qui lient les Etats participants, peut devenir un authentique code de coopération paneuropéenne.

Le processus prometteur d'une Europe pacifique, prospère, libre et démocratique est gravement menacé par des situations conflictuelles comme celle dont nous sommes témoins, par exemple, en Yougoslavie. Là-bas, les vestiges d'une dictature communiste-nationaliste, qui n'a pas encore été complètement vaincue, font face aux forces de la démocratie; les aspirations à l'autodétermination de nations mélangées sont toujours plus évidentes; les revendications légitimes à l'autonomie de la part de nations et de minorités sont réprimées; et, pour couronner le tout, l'armée fait fi du contrôle constitutionnel. Consciente de la menace à la sécurité et à la stabilité de l'Europe et investie d'un sentiment de responsabilité particulière envers le demi-million de Hongrois vivant en Yougoslavie, la Hongrie observe les tragiques événements dans ce pays avec la plus grande inquiétude.

On pense à tort dans le monde qu'il y a en Yougoslavie un cessez-le-feu violé lors d'incidents sporadiques dans des villes anonymes. La réalité est toutefois qu'il se déroule là une guerre cruelle et ininterrompue. La mobilisation est massive, et des recrues sont envoyées se battre sans entraînement dans un conflit auquel elles ne désirent pas participer. Cette

M. Antall (Hongrie)

mobilisation a été condamnée par le Président constitutionnellement élu de ce pays. C'est pourquoi des centaines et des milliers de jeunes gens de toutes nationalités traversent les frontières yougoslaves afin d'éviter la conscription et une mort insensée. Les populations civiles croate et hongroise sont chassées de leurs foyers. Le nombre de réfugiés yougoslaves, en plus de ceux qui sont arrivés auparavant dans notre pays et qui venaient d'ailleurs, est déjà de 30 000 environ. Mais seulement 10 % d'entre eux sont des nationaux hongrois. La Hongrie a de plus en plus de difficultés à faire face aux nombreux problèmes humains et matériels qui s'ensuivent.

Il est de notre intérêt fondamental que chez notre voisin du sud l'on parvienne à une solution par des moyens politiques, démocratiques et pleinement conformes à la Charte des Nations Unies et aux principes de l'Acte final d'Helsinki et de la Charte de Paris. Tout comme d'autres participants à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), mon gouvernement appuie les efforts de médiation de la Communauté européenne, y compris les travaux de la conférence de paix à La Haye. A ce sujet, j'estime qu'il est nécessaire de souligner que, outre la participation des républiques de Yougoslavie, la participation institutionnelle de représentants des communautés albanaises, hongroises et d'autres communautés ethniques concernées ainsi qu'une prise en compte appropriée de leurs aspirations légitimes sont indispensables au règlement du conflit.

Nous demeurons d'avis que seule la mise en oeuvre simultanée du droit des peuples à l'autodétermination, des droits de l'homme universels et des droits des minorités nationales peut permettre une solution durable à la crise en Yougoslavie.

Nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 713 (1991) du Conseil de sécurité, qui constate que la crise en Yougoslavie crée une menace contre la paix et la sécurité internationales, exprime sa préoccupation relative aux conséquences du conflit pour les pays de la région, en particulier dans les zones frontalières des pays voisins, rappelle qu'aucun changement territorial réalisé par la force à l'intérieur de la Yougoslavie n'est acceptable, et donne son plein soutien aux efforts de paix déployés par la Communauté européenne sous l'égide de la CSCE.

M. Antall (Hongrie)

Nous sommes convaincus que la communauté internationale et tous ceux qui participent activement à la recherche de la paix en Yougoslavie doivent tirer les conclusions qui s'imposent de l'état de choses causé par le recours brutal à la force et fonder leur position sur la situation réelle. Il est d'un intérêt universel que les crises et les tensions en Europe prennent fin dès que possible et qu'une Europe unie et consolidée émerge en tant que force de stabilisation pour les régions voisines et au-delà. Dans ce processus, l'ONU aura aussi de grands défis à relever dans les années qui viennent.

Regardant au-delà de l'Europe, nous pouvons généralement observer la poursuite des processus et changements positifs déjà en cours. Le monde bipolaire est devenu multipolaire. La fin de la guerre froide a permis aux questions de conflit régional, qui étaient un ferment de rivalité et de confrontation aiguës, de devenir des éléments de coopération entre les grandes puissances. Ces événements ouvrent des perspectives plus favorables de solutions politiques aux conflits régionaux déstabilisateurs.

Paradoxalement, le début de la nouvelle ère est marqué par la mise sur pied d'une vaste coalition de nations dans le cadre d'une guerre - la guerre du Golfe. Nous estimons que l'action internationale concertée sans précédent visant au respect du droit international durant la crise du Golfe a constitué la première manifestation concrète de coopération d'après guerre froide fondée sur une association globale. Nous considérons l'expérience qu'a constituée cette guerre comme un jalon et un précédent en ce qui concerne les possibilités de gestion d'un conflit et la participation des Nations Unies. En fait, c'était la première fois depuis la création de l'organisation mondiale que le respect des principes régissant les relations entre Etats était mis en oeuvre par tous les moyens nécessaires; en d'autres termes, que la fonction jusqu'alors théorique du système de sécurité collective des Nations Unies était mise en pratique.

M. Antall (Hongrie)

Dans ce contexte, nous, en tant que membre de la famille des nations démocratiques, sommes fiers d'avoir apporté une contribution - minime, certes, mais conforme à nos modestes possibilités - à la victoire des forces alliées qui ont libéré le Koweït occupé.

Nous sommes convaincus que les sanctions contre l'Iraq doivent être maintenues tant que le Gouvernement iraquien ne respectera pas pleinement toutes ses obligations au titre des résolutions du Conseil de sécurité.

Une conséquence spécifique de la guerre du Golfe a été la création de conditions plus favorables à un règlement négocié du conflit du Moyen-Orient, qui remonte à des décennies. Nous espérons que sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et à la suite des modifications intervenues dans les positions et les attitudes des parties concernées, les obstacles à l'établissement d'une paix globale, juste et durable seront surmontés. Quant à nous, nous appuyons résolument l'idée de convoquer une conférence de paix sur le Moyen-Orient et d'entamer parallèlement des pourparlers directs entre les parties intéressées au conflit.

Le principe de l'autodétermination des peuples ne peut s'appliquer sélectivement. La paix au Moyen-Orient peut être réalisée, notamment, sur la base de ce principe. Il est donc urgent que l'Assemblée générale abroge la résolution qu'elle a adoptée sur le sionisme en 1975. Le sionisme est la philosophie du peuple juif en ce qui concerne l'autodétermination et la création de son propre Etat. La résolution dont je parlais met donc en cause ces droits fondamentaux du peuple juif.

Alors que les idées de liberté et de démocratie gagnent partout du terrain, les droits de l'homme et les droits des minorités prennent de plus en plus leur place légitime dans les relations entre Etats en cette fin du XXe siècle. Les priorités de la politique étrangère hongroise comprennent donc la protection internationale des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et la responsabilité inconditionnelle des Etats d'assumer leurs obligations volontairement acceptées, quel que soit le lieu où se produisent les violations de ces droits et libertés. Cette politique est inséparablement liée aux efforts tentés pour encourager une action internationale conjointe visant à protéger efficacement les droits des minorités nationales.

M. Antall (Hongrie)

Avec d'autres Etats démocratiques, nous maintenons résolument la position que les violations des droits de l'homme et des droits des minorités ne peuvent être considérées comme relevant exclusivement du domaine des affaires intérieures du pays concerné. Tout récemment, les Nations Unies ont obtenu des résultats notables en influençant favorablement l'attitude de gouvernements qui avaient rejeté l'appel légitime à un examen international. Il est regrettable, cependant, que le principe selon lequel les Nations Unies agissent de façon légitime lorsqu'elles font respecter les droits de l'homme n'ait pas encore été universellement accepté. A notre avis, les gouvernements devraient voir un coup de main, plutôt qu'un doigt accusateur, dans les mesures prises par les Nations Unies. Compte tenu de ces observations, nous appuyons la convocation de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui se tiendra en 1993 à Berlin.

Depuis 70 ans, un tiers de tous les Hongrois, plusieurs millions d'entre eux - l'une des minorités nationales les plus importantes d'Europe - vit au-delà des frontières de notre pays. Conformément à ses engagements internationaux, le Gouvernement hongrois consacre une attention particulière au sort des Hongrois et de toutes les autres minorités, et au respect de leurs droits de l'homme et des droits des minorités. Nous estimons que la communauté internationale doit jouer un rôle dans la réalisation de ces droits et nous l'y engageons vivement. C'est pourquoi, dans les cas de violations de ces droits, nous n'hésiterons pas à demander assistance dans les instances internationales, sans parler de nos relations bilatérales, pour déterminer les responsabilités et redresser les violations des droits de l'homme.

Dans la situation internationale actuelle, qui est transitoire à beaucoup d'égards, mais généralement favorable, l'organisation mondiale est maintenant en mesure pour la première fois depuis sa création de mettre en pratique les principes et les objectifs énoncés dans sa Charte. Les résultats et les succès récemment obtenus dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales ont acquis aux Nations Unies la confiance croissante de la communauté internationale et ont créé une demande plus forte tendant à ce que l'organisation mondiale accroisse ses engagements et ses activités. Le rôle remarquable joué par le Secrétaire général sortant est dûment reconnu, et je

M. Antall (Hongrie)

tiens à exprimer à M. Javier Pérez de Cuéllar la gratitude sincère et bien méritée de mon gouvernement pour ses 10 ans d'activité.

Les changements dans la politique internationale ont créé une situation nouvelle pour les Nations Unies. La structure actuelle de l'Organisation est toujours le reflet du monde qui a émergé à la suite de la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, elle doit relever de nouveaux défis et faire face à de nouvelles tâches, qui demandent une réforme de l'organisation mondiale et son adaptation aux circonstances changeantes. Le pouvoir des Nations Unies ne peut être plus grand que celui que les Etats Membres sont disposés à lui donner. Cependant, les Etats Membres, et les grandes puissances parmi eux, devraient donner aux Nations Unies le pouvoir nécessaire pour que l'Organisation n'ait pas seulement des droits mais aussi la capacité de les faire respecter. L'organisation mondiale n'a jamais eu à assumer de telles responsabilités et elle n'a jamais eu non plus les possibilités qui s'offrent à elle aujourd'hui, à la suite de la désintégration du monde bipolaire.

Nous accueillons comme une nouvelle manifestation du sens des responsabilités des grandes puissances l'initiative concrète et audacieuse annoncée l'autre jour par le Président George Bush des Etats-Unis, et concernant une réduction sensible de l'arsenal nucléaire de son pays. Il est également encourageant que les dirigeants soviétiques aient indiqué qu'ils étaient disposés à faire de même. Nous pensons que ces mesures sont l'indication claire de l'avènement d'un monde nouveau et plus sûr et que les autres puissances nucléaires feront de même.

Dans les décennies qui s'annoncent, les Nations Unies devront sans aucun doute jouer un rôle plus important que jamais auparavant. Elles devront relever des défis globaux tels que la conversion de l'industrie militaire pour répondre aux besoins pacifiques, la réduction des différences choquantes dans le développement économique, l'explosion démographique, la dégradation de l'environnement, le respect des droits de l'homme dans le monde et bien d'autres questions.

Les Nations Unies ne pourront contribuer efficacement à la solution de tous ces défis globaux que si elles se transforment en une organisation contemporaine, dynamique, souple et puissante. Le Gouvernement hongrois appuiera par tous les moyens ce processus constant de changement.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'arabe) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Premier Ministre de la République de Hongrie de la déclaration qu'il vient de faire et des aimables paroles qu'il a prononcées à l'égard de mon pays et à mon égard.

M. Jozsef Antall, Premier Ministre de la République de Hongrie, est escorté de la tribune.

**M. AL-SHARA** (République arabe syrienne) (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, c'est un grand plaisir pour moi de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale, notamment du fait que votre pays frère, l'Arabie saoudite, et le mien, la Syrie, partagent des liens communs d'histoire et de fraternité.

Je saisis également cette occasion pour exprimer notre reconnaissance à votre prédécesseur, M. Guido de Marco, pour les résultats qu'il a obtenus en dirigeant les travaux de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale. Nous souhaitons progrès et postérité à Malte, son pays ami.

C'est un grand plaisir pour moi que d'exprimer au Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, notre reconnaissance pour les efforts qu'il a déployés pour instaurer la paix et la sécurité dans le monde et promouvoir les principes et les objectifs des Nations Unies.

La Syrie se félicite de l'admission de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée à l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes confiants qu'elles contribueront de façon positive à réaliser la coopération et la sécurité internationales ainsi que le progrès et la prospérité du peuple ami de Corée. La République arabe syrienne, convaincue du droit de tous les peuples à l'autodétermination et au libre choix de leur système politique, se félicite donc de ce que l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, les Iles Marshall et les Etats fédérés de Micronésie aient été admis en tant que Membres de notre organisation internationale.

Les événements internationaux marquants qui ont commencé au milieu des années 80, ont atteint ces derniers mois leur apogée, ouvrant un nouveau chapitre de l'histoire politique contemporaine. Bien qu'il soit prématuré de porter des jugements catégoriques sur les raisons qui sous-tendent cette évolution et ses effets à long terme, il est clair que la principale force

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

motrice a été le désir des peuples de recouvrer leur liberté, leur indépendance et leur droit à l'autodétermination.

A ce titre, le monde a été témoin de changements radicaux dans les pays d'Europe orientale. L'Allemagne a rétabli son unité et les trois Républiques baltes ont déclaré leur indépendance. Les changements se poursuivent en Union soviétique et en Yougoslavie.

Si certaines républiques ont connu des tensions et des actes de violence, ceux-ci ne sont pas motivés par des sentiments nationaux ou le droit à l'autodétermination, mais bien plutôt par la déception de ces peuples devant leurs aspirations irréalisées et notamment leur qualité de vie qui demeure inchangée.

Les leçons qui peuvent être tirées au niveau national de ces changements importants sont que la liberté et le pain sont deux besoins fondamentaux de l'individu et de la société. On ne peut les dissocier ni en sacrifier un au profit de l'autre. L'équilibre entre le pain et la liberté représente le fondement de l'équilibre entre les besoins matériels et spirituels de l'homme et le pilier de la paix sociale. Au niveau international, la leçon la plus significative que nous ayons apprise est que le droit des peuples à l'autodétermination est une force motrice qui ne peut être réfrénée, que l'occupation étrangère est vouée à l'échec et qu'il faut y mettre un terme et que les principes du droit international et de la légalité internationale ne peuvent être méconnus ni jugés sur la base de deux poids, deux mesures. Ce n'est qu'en se fondant sur ces fermes principes que la paix pourra être instaurée dans le monde.

La Syrie, qui est une partie importante d'une nation authentique dans son histoire et sa civilisation, et qui subit depuis des décennies une occupation et une agression continues, trouve dans ces nouveaux changements internationaux une occasion historique de redresser ces situations fausses dans notre région, de préciser les faits qui ont été déformés, de restituer les terres qui ont été occupées, de rétablir les droits usurpés et de participer à l'instauration d'une paix juste et globale dans cette région.

Israël a exploité les années de la guerre froide, et a en fait encouragé celle-ci pour obtenir l'assistance économique et militaire le plus considérable de l'histoire des relations entre les pays, sous prétexte qu'il

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

protégeait les intérêts occidentaux face à la vague soviétique et à l'infiltration communiste au Moyen-Orient. Le programme de l'assistance américaine à Israël à lui seul, a dépassé la valeur totale du Plan Marshall pour l'Europe tout entière. Par contre, les vagues successives de la guerre froide - dans laquelle ils n'avaient pas voix au chapitre - n'ont apporté aux Arabes que la poursuite de l'occupation israélienne et l'établissement de colonies de peuplement juives sur leurs territoires occupés sans aucune intervention de la part de la communauté internationale.

La résolution des Nations Unies qui assimile le sionisme au racisme a été adoptée à la suite de l'occupation par Israël des territoires arabes, de sa persécution continue des Arabes et de sa discrimination contre eux dans tous les domaines. L'appel visant à abroger la résolution nécessite, a priori, l'élimination des causes fondamentales qui ont incité les Nations Unies à l'adopter, à savoir mettre fin à l'occupation par Israël des terres arabes et permettre au peuple palestinien de jouir de son droit à l'autodétermination.

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

Tout au long de leur longue histoire, les Arabes se sont abstenus de toute forme de discrimination raciale à l'égard des minorités ethniques ou religieuses qui vivaient parmi eux. Pendant des centaines d'années, les Juifs ont vécu parmi les Arabes musulmans, et jamais pendant cette période ils n'ont fait l'objet d'une forme quelconque de discrimination, raciale ou religieuse ou d'oppression. Bien au contraire, ils ont vécu dans la paix et la dignité à tel point que, lorsque les Arabes ont quitté l'Andalousie au XVe siècle, les Juifs ont décidé de partir avec eux, parce qu'ils ne se sentaient pas en sécurité et considérés comme des égaux en dehors de l'environnement arabe. La question qui se pose avec insistance est la suivante : alors que, tout au long de leur histoire, les Arabes ont fait preuve à l'égard des Juifs d'une tolérance si totale, le monde se rend-il compte de toute la discrimination raciale et de toute l'oppression qu'ont subies les Arabes durant la brève histoire d'Israël?

Malgré tout cela, les Arabes, comme toutes les nations du monde, veulent la paix. Ce qu'ils veulent, c'est l'application des résolutions des Nations Unies, ni plus ni moins. Mais les dirigeants israéliens résistent aux efforts de paix avec tout le pouvoir et toute l'influence dont ils disposent ici et là. Au lieu de respecter la Charte et les résolutions des Nations Unies auxquelles ils doivent jusqu'à leur existence, ils s'accrochent à une idéologie stérile fondée sur l'expansionnisme et l'éviction des Arabes, sèment la haine et répandent le sang dans la région.

Paradoxe étrange, Israël demande aux Etats-Unis de financer la construction de nouvelles colonies de peuplement dans les territoires arabes occupés, tout en prétendant vouloir la paix. La paix et l'usurpation des terres d'autrui ne peuvent aller de pair. Il ne fait aucun doute que ce paradoxe apparaîtra plus clairement lorsque le contribuable américain se rendra compte en vérité de tout le mal causé par l'occupation israélienne : un demi-million de Syriens environ ont été expulsés des villes et villages du Golan et n'ont pu jusqu'ici rentrer chez eux; plus de 250 000 réfugiés palestiniens sont en Syrie en plus de 2 millions de Palestiniens au moins qui continuent de vivre dans la diaspora, et auxquels est refusé le droit de retourner à leurs foyers et à leurs propriétés, habitées des siècles durant successivement par leurs pères et leurs aïeux. La question que nous devons

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

poser est celle-ci : est-il juste de continuer à dénier le droit de retour à ces Arabes déracinés alors que d'importantes vagues successives d'immigrants juifs viennent prendre leur place et s'installer dans un lieu où ni leurs pères ni leurs aïeux n'avaient vécu à aucun moment? Ce paradoxe ne révèle-t-il pas tout simplement qu'on applique ici deux poids, deux mesures? Plus grave encore, ce paradoxe ne signifie-t-il pas l'adoption de concepts racistes niant les droits de l'homme arabe?

A ce stade, le principal obstacle sur la voie du processus de paix ne résulte pas simplement des conditions préalables posées par Israël quant à la représentation palestinienne et à la participation de la ville arabe occupée d'Al Qods au processus de paix, mais aussi de la vision étriquée d'Israël de la période qui suit la guerre froide et la guerre du Golfe. La Syrie estime, tout comme les autres Arabes et la communauté internationale, que l'ère qui fait suite à la guerre froide et à la guerre du Golfe a ouvert la voie à la paix et présente une occasion historique pour parvenir à un règlement juste et global au Moyen-Orient fondé sur la légalité internationale, les résolutions des Nations Unies et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Israël, quant à lui, fait tout son possible pour fermer toutes les portes qui mènent à la paix. Il accélère la construction de colonies de peuplement et exploite ainsi les nouvelles possibilités d'une émigration massive de Juifs soviétiques d'une part, et la blessure profonde infligée à la nation arabe par l'occupation du Koweït par l'Iraq, d'autre part.

L'inauguration officielle, la semaine dernière, d'une nouvelle colonie de peuplement dans les territoires occupés par le chef du Gouvernement israélien et sa déclaration que la construction des colonies se poursuivra indéfiniment sont une preuve sans équivoque de l'intention israélienne de saboter les efforts de paix.

Nous sommes déterminés en Syrie, sous l'égide du Président Hafez Al-Assad, à mener la bataille pour la paix jusqu'au bout. Nous ne reviendrons pas sur notre position. Nous n'admettrons aucun compromis quant à nos terres et nos droits. Nos revendications sont légitimes et entérinées par le droit international et les résolutions des Nations Unies. Notre cause est juste et elle est appuyée à la fois par notre peuple et la communauté internationale dans son ensemble.

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

Le Liban a retrouvé son unité nationale, rétabli ses institutions constitutionnelles et recouvré en grande partie sa sécurité et sa vie normale. C'est là pour la communauté internationale en général, et pour mon pays, la Syrie, en particulier, une cause de profonde satisfaction.

Tout récemment encore, bon nombre d'éminents hommes politiques dans le monde pensaient que le Liban, qui avait sombré dans le chaos, les conflits et les bains de sang depuis 16 ans, était un cas désespéré à tel point que le terme "libanisation" dans le dictionnaire politique était devenu applicable à toute situation insoluble qui se présentait dans n'importe quel pays du monde, grand ou petit.

La coopération entre mon pays et le Liban - pays avec lequel nous avons des liens fraternels historiques et partageons un destin commun - a été un facteur crucial qui a aidé le Liban frère à sortir de l'épreuve et à retrouver sa vigueur et lui a permis de reprendre son rôle sur la scène arabe et internationale.

Ce dont ce pays a besoin maintenant, c'est de l'appui sérieux de la communauté internationale, en vue de l'application de la résolution 425 (1973) du Conseil de sécurité, portant sur le retrait inconditionnel d'Israël du sud du Liban, d'une part, et de sa participation à la reconstruction et au redressement du Liban, d'autre part.

Quant à la situation en Afghanistan, nous estimons qu'une réconciliation nationale engageant tout le peuple afghan sans exception serait la meilleure façon de parvenir à une solution au conflit acceptable pour toutes les parties au conflit. Dans ce contexte, nous nous félicitons des efforts visant à parvenir à un règlement politique global du conflit, conformément à la résolution la plus récente de l'Assemblée générale, aux propositions du Secrétaire général et à la récente déclaration commune soviéto-américaine.

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

En ce qui concerne la question de Chypre, la Syrie, qui a des liens d'amitié historiques avec ce pays voisin, appuie les efforts du Secrétaire général ainsi que les initiatives de paix visant la convocation d'une conférence internationale sur Chypre, à laquelle participeraient toutes les parties concernées, pour trouver une solution à la crise reposant sur les résolutions des Nations Unies et sauvegardant l'unité de Chypre, son indépendance, son intégrité territoriale et les intérêts de tous ses citoyens.

Quant à la situation en Afrique du Sud, les progrès faits à ce jour restent en deçà des aspirations du peuple sud-africain. La communauté internationale doit donc continuer de faire pression sur le régime de Pretoria jusqu'à l'abolition de toutes les manifestations de l'apartheid pour que le peuple sud-africain puisse exercer son droit à l'autodétermination.

Les peuples du monde fondent de grands espoirs sur les Nations Unies, notamment après la récente évolution de la situation internationale et la fin de la guerre froide. Ces peuples espèrent que la fin de la guerre froide signifie aussi la fin de la période durant laquelle l'organisation mondiale souffrait de paralysie.

En Syrie, nous pensons que l'Organisation des Nations Unies, avec sa Charte et ses principes, constitue une garantie pour la paix et la sécurité internationales et pour mettre définitivement fin à l'occupation et à l'agression. Nous estimons aussi que le nouvel ordre international, pour être juste, doit incarner les aspirations de nos peuples et doit être mis en place dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies et conformément à sa Charte et à ses principes. Nous espérons un avenir meilleur où tous les peuples du monde connaîtront la liberté, la justice, la prospérité et la paix.

M. MALMIERCA PEOLI (Cuba) (interprétation de l'espagnol) : C'est avec une profonde satisfaction que nous saluons l'admission à l'Organisation des Nations Unies, à la quarante-sixième session de l'Assemblée générale, de la République populaire démocratique de Corée, pays frère avec lequel nous partageons ce moment de joie mérité, des Républiques de Lettonie, de Lituanie et d'Estonie, auxquelles nous réitérons notre désir de maintenir avec les pays indépendants qu'elles sont devenues les liens d'amitié et de coopération qui nous unissaient, de la République des Iles Marshall, de la République de Corée et des Etats fédérés de Micronésie.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

En félicitant l'Ambassadeur Samir S. Shihabi de son élection à la présidence de l'Assemblée générale, je tiens à l'assurer qu'il peut compter sur le plein concours de notre délégation dans l'accomplissement de ses importantes fonctions.

Le monde d'aujourd'hui ne ressemble guère au monde d'hier. Le déséquilibre global des forces en faveur de l'hégémonisme, qui a conduit à un monde unipolaire, préoccupait de nombreux pays, et pas seulement les petits pays sous-développés. Les exemples de l'emploi de la force pour régler les conflits internationaux ont abondé ces dernières années. La prétendue fin de la guerre froide, le processus de rapprochement et de coopération entre l'Est et l'Ouest, l'effondrement du socialisme en Europe centrale et en Europe de l'Est, la crise structurelle de l'Union soviétique, qui aujourd'hui débat de son propre avenir, et l'émergence d'une superpuissance militaire unique - les Etats-Unis - forment un tableau extrêmement dangereux et inquiétant pour les pays du Sud, pauvres et sous-développés. Il n'en demeure pas moins que nous devons nous pénétrer de la complexité de cette nouvelle réalité, sans crainte, et tout en étant conscients qu'en définitive il n'existe pas dans le monde de force capable de briser la volonté de liberté et d'indépendance d'un peuple, aussi petit soit-il. L'histoire, ce sont les peuples qui la font; elle n'est pas écrite sur les cartes des grands Etats.

Le monde a certainement changé. Mais qu'y a-t-il de changé pour les centaines de millions de gens qui vivent dans un état de pauvreté extrême? En 1990 seulement, 14 millions d'enfants sont morts de faim, de froid et de maladies guérissables. Qu'y a-t-il de changé dans l'économie misérable de la plupart des pays du tiers monde endettés, faméliques, en état de crise permanent, en butte au supplice des termes de l'échange injustes et à la pitié cruelle des puissants?

Nous pouvons nous réjouir de la disparition de l'affrontement entre l'Est et l'Ouest, qui éloigne les risques d'holocauste nucléaire, mais l'Est veut devenir le Nord et le Sud reste dans le même état. Les contradictions entre le Nord développé et le Sud sous-développé ne font que croître. C'est pourquoi nous nous demandons : que pouvons-nous espérer, nous les pauvres, de l'arrangement des puissants? Telle est la réalité à laquelle nous sommes confrontés.

M. Malmierca Paoli (Cuba)

A sa récente conférence ministérielle, qui a eu lieu à Accra, capitale du Ghana, le Mouvement des pays non alignés a réitéré sa volonté de poursuivre la lutte qu'il mène pour les principes qui sont à l'origine de sa création. On peut lire dans la déclaration que les problèmes du sous-développement et de la misère sont parmi les principales causes qui pourraient menacer la paix et la sécurité, car sans la paix il est impossible de lutter pour le développement et sans le progrès des peuples des pays en développement du monde il est impossible de concevoir une paix honorable, authentique et valable pour tous. Voilà la paix à laquelle aspire notre peuple, une paix digne et honorable qui nous permette d'oeuvrer pour notre développement.\*

---

\* M. Sanoussi (Guinée), Vice-Président, assume la présidence.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

L'Organisation des Nations Unies doit se préparer à remplir, compte tenu de la nouvelle situation du monde d'aujourd'hui, le rôle que lui ont confié ses fondateurs. Elle doit donc s'engager dans un processus de démocratisation qui devra s'étendre à tous ses organes, notamment de ceux qui, en vertu des pouvoirs que la Charte leur confère, jouent un rôle de poids dans la mise en oeuvre des objectifs qui ont inspiré la création de l'Organisation. Tel est le cas du Conseil de sécurité, régi par le privilège anachronique et dangereux du veto, privilège qui fait obstacle aux fonctions suprêmes de l'Assemblée générale et, partant, tourne en dérision la volonté de la majorité de la communauté internationale.

Ce processus doit s'appliquer essentiellement aux secteurs économique et social des Nations Unies, étant donné le rôle particulièrement important que doit jouer l'Organisation dans la restructuration et les modifications du système actuel des relations économiques internationales en vue de son remplacement par un système juste et équitable. Il est nécessaire de revitaliser le Secrétariat et les mécanismes intergouvernementaux dans le domaine économique et social afin de les mettre à même de contribuer vraiment au développement socio-économique des pays en développement par le biais de la coopération internationale. C'est de cette façon que l'un des objectifs fondamentaux de la Charte des Nations Unies pourrait être atteint.

Par ailleurs, nous devons travailler ensemble au renforcement et à la revitalisation du Conseil économique et social. Un Conseil renforcé, dont la composition serait universelle, serait mieux à même de relever les nouveaux défis que posent les besoins urgents des pays en développement non seulement aux Nations Unies mais à tous les organes et institutions qui font partie du système.

Les Nations Unies doivent également contribuer d'une manière décisive à la solution de plusieurs conflits qui continuent de peser sur la conscience de l'humanité.

En effet, le peuple palestinien continue de réclamer l'exercice de ses droits inaliénables et l'accès à une vie indépendante en tant qu'Etat souverain en Palestine. Cuba considère que la convocation d'une conférence internationale de paix pour le Moyen-Orient, tenue sous les auspices des Nations Unies à laquelle participeraient toutes les parties au conflit

M. Malmierca Peoli (Cuba)

arabo-israélien, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et Israël, demeure la seule véritable option pour la communauté internationale.

Nous saluons les progrès réalisés par le mouvement de libération nationale sud-africain, qui lutte pour obtenir l'élimination de l'apartheid et la mise en place d'un gouvernement élu par la majorité, non racial et démocratique, et fondé sur le principe "un homme, une voix".

De la même façon, nous appuyons les conversations qui, grâce aux bons offices du Secrétaire général, ont lieu entre le Frente Farabundo Martí para la Liberación Nacional (FMLN) et le Gouvernement d'El Salvador en vue de trouver une solution de paix, digne et durable, à la tragédie de ce peuple frère, à l'abri de toutes ingérences ou pressions extérieures, conversations qui ont abouti à l'accord récemment conclu à New York.

Nous souhaitons vivement que le processus de décolonisation, commencé juste après la seconde guerre mondiale, se termine avant l'an 2000 avec l'accession de tous les territoires non autonomes, notamment de l'île soeur de Porto Rico, latino-américaine et caraïbe, à l'autodétermination et à l'indépendance.

Nous soutenons les efforts déployés par le Secrétaire général pour la mise en oeuvre des accords des Nations Unies visant la recherche d'une solution définitive aux conflits du Cambodge et de l'Afghanistan, et la décolonisation effective du Sahara occidental.

Nous sommes encouragés, s'agissant de la réalisation de ces objectifs, par la prise de conscience croissante du besoin d'union et d'intégration des peuples du tiers monde, qui s'est notamment manifestée à la première Conférence au sommet ibéro-américaine tenue récemment à Guadalajara, au Mexique, réunion dans l'histoire de ces peuples convoquée et organisée à l'écart de la volonté des Etats-Unis.

Nous souhaitons répéter ici devant l'Assemblée générale la déclaration que nous avons faite au Conseil de sécurité, qui exprimait notre volonté de voir les peuples de Yougoslavie régler leurs différends à l'abri de toute ingérence étrangère et parvenir à une paix durable qui garantisse l'unité et le caractère non aligné de leur pays.

Nous nous devons de condamner le coup d'état militaire récent en Haïti, qui prétend enrayer le processus démocratique qui, il y a seulement sept mois,

M. Malmierca Peoli (Cuba)

porta le père Jean-Bertrand Aristide à la présidence. Le peuple d'Haïti, qui a été le premier en Amérique latine et aux Caraïbes à conquérir son indépendance, triomphera de ses ennemis.

Traditionnellement, chaque fois que nous avons parlé du haut de cette tribune, nous avons fait l'analyse de la situation internationale et souvent évoqué la situation dans mon pays. Je voudrais, à cette occasion, parler de Cuba, car les récents événements internationaux et la poursuite de la campagne agressive et hystérique orchestrée par l'Administration nord-américaine contre Cuba nous obligent à le faire.

Les attentes, consécutives à l'euphorie initiale éprouvée par certains à la suite de l'effondrement du modèle socialiste, tel qu'il était appliqué en Europe de l'Est, deviennent chaque jour plus véhément - notamment les attentes relatives à ce bastion, à la fois petit et géant du socialisme qui s'appelle Cuba. "Et maintenant, que va-t-il advenir de Cuba", se demandent tant les ennemis que les amis de la révolution cubaine?

Pour détromper les premiers et conforter les seconds, nous leur disons que la révolution cubaine n'est pas un simple petit cadeau de Noël, qu'elle n'est pas arrivée à La Havane sur un char piloté par des étrangers mais sur les véhicules de guerre saisis aux ennemis du peuple par nos combattants. Elle fut l'aboutissement d'un long processus de 100 années de lutte menée par notre peuple pour sa liberté et son indépendance.

La présente quarante-sixième session de l'Assemblée générale examinera un point inscrit à son ordre du jour relatif à l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba par les Etats-Unis d'Amérique. Il est donc de notre devoir d'apporter à l'Assemblée quelques informations sur ce blocus et de décrire certaines de ses conséquences.

Il faut chercher l'antécédent historique de l'embargo dans la promulgation, le 17 mai 1959, de la loi sur la réforme agraire. Cette loi, dont 250 000 familles de paysans bénéficièrent, porta préjudice aux intérêts nord-américains, propriétaires de la plus grande partie des terres de notre pays. Le Gouvernement des Etats-Unis commença immédiatement à appliquer sa politique de pressions grâce à ses relations économiques privilégiées pour tenter d'exercer un chantage sur notre peuple. En février 1962, le Gouvernement des Etats-Unis imposa un embargo commercial total à Cuba,

M. Malmierca Peoli (Cuba)

interdisant l'importation de produits d'origine cubaine ainsi que de tous les produits en provenance de Cuba ou transitant par Cuba et, en 1964, un embargo fut imposé sur la fourniture de produits alimentaires et de médicaments. Le blocus fut alors total. On a estimé que les dommages infligés à notre économie pendant ces 30 années de blocus se chiffrent, en termes de ressources, à plus de 15 milliards de dollars.

Malheureusement, ce qui, d'ailleurs, ne surprendra aucune personne bien informée, le fait est que, après avoir écouté ici de nombreux orateurs qui, pour diverses raisons, sont favorables à la levée du blocus contre Cuba, qu'ils considèrent pour le moins anachronique et immoral, le Gouvernement nord-américain a décidé, au début de la présente quarante-sixième session, de prendre de nouvelles dispositions qui portent aux limites de l'irrationnel les mesures coercitives contre Cuba.

Des limites économiques arbitraires ont été imposées, d'abord aux firmes américaines versées dans les formalités et le transport qui permettent aux Cubains résidant dans le territoire des Etats-Unis de rencontrer des membres de leur famille vivant à Cuba.

Au cours de ces dernières années, Cuba a pris des mesures visant systématiquement et sans conteste à faciliter ces rencontres, l'Administration nord-américaine suivant à leur propos une politique pharisaïque tout en préférant les calomnies les plus basses. Et ce sont précisément les Etats-Unis qui, en usant d'arguments fallacieux, ont virtuellement mis fin à ces rencontres aujourd'hui, commettant ainsi un acte d'ingérence totalitaire et abusif, sans tenir compte au surplus de ses conséquences dolosives sur le plan humanitaire.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Dans un discours prononcé devant l'Assemblée générale en 1960, le Président Fidel Castro dénonçait le fait qu'au début du siècle :

"Après deux ans d'occupation militaire de notre patrie, voilà qu'a surgi l'inattendu. Au moment même où le peuple de Cuba était en train, par l'intermédiaire d'une assemblée constituante, de rédiger la loi fondamentale de la République, le Congrès des Etats-Unis a été saisi d'un nouveau projet de loi; ce projet, dû au sénateur Platt, de triste mémoire, disposait que la loi constitutionnelle de Cuba devait avoir un appendice qui reconnaîtrait au Gouvernement des Etats-Unis le droit d'intervenir dans les affaires politiques de Cuba et, en outre, le droit de prendre à bail certains points du territoire pour y établir des bases navales ou des ports charbonniers." (Documents officiels de l'Assemblée générale, quinzième session, 872e séance plénière, par. 67)

Après une longue lutte, le peuple cubain a obtenu, plusieurs années plus tard, l'annulation de l'amendement Platt, mais la base navale de Guantánamo, établie dans le cadre de cet amendement pendant l'occupation militaire nord-américaine de Cuba, reste dans notre territoire comme un affront à la dignité nationale du peuple cubain, et nous avons toujours exigé que l'on restitue à Cuba les territoires illégalement occupés dans notre pays.

Le nom de Cuba a été mentionné à diverses reprises au cours des débats de cette quarante-sixième session de l'Assemblée générale. Dans ses débuts si peu brillants en tant que juge et dirigeant suprême du destin de tous les peuples, le Président nord-américain, qui avait pourtant promis aux délégués un discours différent, s'est simplement contenté de leur servir ses habituelles litanies anticubaines. Une fois de plus, il s'est attribué le rôle insolite d'interprète des sentiments du peuple cubain, faisant preuve ainsi de son obsession malade à notre égard. Néanmoins, je me dois de reconnaître que cette instance est plus appropriée - même pour ce genre de divagations - que les terrains de golf où il a l'habitude de porter des jugements sur les événements internationaux les plus importants.

Dans son verdict plus proche de l'intolérance et des erreurs d'un néo-maccarthisme, aux projections pratiquement aussi universelles que celles de l'Inquisition, le Président des Etats-Unis a condamné le système social

M. Malmierca Peoli (Cuba)

établi dans mon pays, insulté son gouvernement et offensé notre peuple tout entier. C'est ainsi que les dieux impériaux de l'Olympe voient la nouvelle ère de concorde et de collaboration dans laquelle nous sommes censés entrer.

Ce qui est incroyable actuellement, c'est qu'ici, aux Nations Unies, ce sont les promoteurs et les responsables directs de l'existence, à l'échelle mondiale, du système d'exploitation et de pillage le plus inhumain qui se puisse concevoir, qui a conduit plus de 100 nations à des conditions de misère pires que celles que l'humanité a jamais connues, qui prétendent nous faire la morale et donner des leçons de démocratie, de droits de l'homme et de droits politiques. Ce qui est incroyable, c'est que ces personnes se fassent les champions de la démocratie, alors que pendant des années ils ont mené leur politique par la force, la menace, la pression et le chantage, ils ont soumis de nombreuses nations et Etats à leurs pratiques déstabilisatrices, ils leur ont imposé des guerres sales et ont cherché à les réduire à leur merci par la faim, par la violence économique ou simplement par l'invasion.

Ce qui est incroyable, c'est que l'on prétende nous vendre comme modèle la société de la violence, de l'exploitation, de la brutalité et du crime. Les apologistes et les défenseurs des prétendus avantages du système de l'économie de marché oublient que presque tous les pays sous-développés vivent dans ce modèle de société, et que pour la majeure partie de leur population, cela signifie misère infinie, chômage, insalubrité, faim, analphabétisme, marginalité et les fléaux sociaux les plus exécrables. Ils oublient aussi qu'au sein même de l'opulente société nord-américaine, plus de 33 millions de personnes vivent dans une misère extrême, surtout des Noirs et des Hispaniques; que des millions d'enfants vivent à l'abandon, victimes de mauvais traitements et de violence; qu'un nombre croissant de personnes âgées sont désemparées; que c'est la société où le taux de criminalité est le plus élevé de la planète; que c'est le centre mondial de l'organisation d'un réseau néfaste de trafic de stupéfiants, établi déjà comme une véritable entreprise supranationale, et que c'est le premier consommateur de cocaïne, d'héroïne, de crack et de marijuana du monde.

Peut-être la connaissance par notre peuple de ces faits et de ces réalités explique-t-elle l'appui massif, ferme et décidé qu'il apporte à son système politique, à son gouvernement et à sa révolution.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

On voudrait nous priver du droit de vivre et de travailler dans le système social choisi par la population par une décision libre et souveraine, puisque 98 % des Cubains ont voté notre constitution socialiste lors d'un scrutin secret.

Même dans les conditions de sous-développement dont nous sommes partis, et même après avoir été soumis pendant plus de 30 ans à toutes sortes d'agressions contre notre pays, dont la forme la plus brutale et la plus inhumaine a été ce blocus économique et commercial qui a cherché à nous asphyxier, Cuba a obtenu des succès extraordinaires dans les domaines économique, politique, social, scientifique et culturel. Parmi les réalisations les plus importantes, nous pouvons signaler l'équité dans une société d'égalité de droits et de possibilités, la sécurité, la stabilité et la coexistence sociale, qui se fondent sur une vaste base populaire qui touche l'ensemble de la population et qui se manifestent sous forme d'une démocratie participative ayant ses propres caractéristiques, d'une grande force et originalité.

Nous pouvons affirmer que notre société est une société juste et solidaire, où prévalent les principes moraux et éthiques et où la dignité nationale est un principe auquel nous ne renoncerons jamais. Voilà pourquoi nous avons développé un esprit internationaliste élevé, ainsi que le démontrent les milliers de médecins, de techniciens et d'enseignants qui offrent gratuitement leurs services dans plus de 30 pays du tiers monde.

Dans notre pays, les principaux services sociaux, comme la santé, l'éducation et la culture, sont gratuits. La sécurité sociale s'étend à 100 % de la population. La répartition des revenus est juste et équitable et il n'existe aucune forme d'exploitation ou d'abus, ce qui explique qu'il n'y ait pas d'enfants abandonnés, de mendiants ou de vieillards sans ressources ni de secteurs marginaux. Nous n'avons jamais cherché à créer des besoins de consommation, et le pays a mis en place une infrastructure sociale, sanitaire, de l'enseignement et de la production impressionnante. L'on peut affirmer que le peuple cubain a atteint avec la révolution des niveaux de qualité de vie comparables à ceux de nombreux pays développés, mais dans notre cas, en tout cas, les indices de la violence, de la délinquance et du crime leur sont nettement inférieurs, puisque nous ne connaissons ni production, ni distribution ni consommation de drogues.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et des organisations telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), lorsqu'ils analysent les principaux indicateurs sociaux au niveau international, reflètent le fait indiscutable que Cuba se situe dans ces indices à des niveaux similaires à ceux de l'ensemble des pays développés et parfois même à des niveaux supérieurs à certains d'entre eux. Des indices aussi vitaux et d'une importance sociale aussi grande que la mortalité infantile, la mortalité des enfants de moins de 5 ans, la mortalité maternelle, l'espérance de vie à la naissance, la scolarité, la prolongation des études, l'alphabétisation, le nombre de médecins et d'enseignants par tête d'habitant, la répartition des revenus, la consommation d'énergie et bien d'autres sont le résultat des efforts d'une société dont l'objectif principal et le but ultime est le bien-être de l'homme.

Nous respectons bien sûr les opinions politiques et nous soutenons la liberté de choix de chacun, mais l'expérience cubaine est autre.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Jusqu'en 1959, ce même système que, de façon dogmatique et arrogante, l'on préconise aujourd'hui comme formule générale et unique, a plongé le peuple cubain dans le retard économique le plus profond, le privant de ses droits individuels et sociaux les plus élémentaires et le plongeant dans une dépendance néo-coloniale totale. La pauvreté, l'analphabétisme, l'ignorance et les tyrannies sanglantes qui, sans exception, jouissent de l'approbation des Etats-Unis, furent à Cuba synonymes d'un capitalisme sous-développé et dépendant, auquel on nous demande de retourner au nom de la modernité, à cause de l'échec d'une expérience historique concrète dans les anciens Etats socialistes d'Europe et avec le même air de triomphe que les anciens seigneurs féodaux qui retrouvaient leurs palais après la restauration.

L'oeuvre accomplie par la révolution cubaine, qui s'est faite dans des conditions de siège et d'hostilité, et qui, en outre, est perfectible comme toute entreprise humaine, représente le niveau le plus élevé de justice sociale et de dignité nationale de notre histoire.

Nous n'y renoncerons pas. Nous la perfectionnerons par nous-mêmes, par la volonté de l'immense majorité de notre peuple, en dépit de l'arrogance cynique du président d'un pays dont la richesse se fonde sur l'oppression et le pillage.

L'une de nos aspirations les plus chères est de rendre toujours plus efficace la participation populaire et démocratique en ce qui concerne l'adoption de toutes les décisions vitales et de consolider une coexistence sociale sans précédent dans l'histoire de Cuba du fait de son contenu de justice et d'équité. De telles aspirations constituent le véritable consensus de la nation et nous serions plus près de les réaliser pleinement si, depuis plus de 30 ans, nous n'étions pas en butte à un blocus économique, à des activités hostiles, à des efforts visant à nous isoler et à nous condamner injustement face à la communauté internationale, à des pressions de tout genre et à la menace permanente d'une agression militaire.

Point n'est besoin de faire d'autres références à Cuba. Après avoir exposé la réaction que provoquent chez nous les déclarations nord-américaines, je ne crois pas devoir prendre le temps de l'Assemblée en exerçant un droit de réponse à la traduction en espagnol, rapide et maladroite, des arguments yankees contre Cuba dont on a malheureusement donné lecture du haut de cette tribune.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

D'autre part, ma délégation tient à déclarer officiellement son respect, entre autres hommes d'Etat et collègues éminents, pour le Président du Venezuela, M. Carlos Andrés Pérez, qui a fait preuve d'un courage indiscutable et d'une attitude ferme en déclarant devant la présente assemblée qu'il conviendrait de chercher à mettre fin à l'affrontement entre les Etats-Unis et Cuba.

Ce n'est pas un secret que, outre l'identité des points de vue que nous partageons avec le Venezuela, il y a aussi entre nous certaines divergences politiques, ce qui n'empêche pas une relation fructueuse et positive avec un pays aussi important de notre propre région.

Nous avons la sensibilité nécessaire pour établir une distinction entre ceux qui réclament un changement alors qu'en fait ils demandent la disparition de l'exemple que représente Cuba et ceux qui se préoccupent honnêtement du destin de notre pays à l'heure actuelle.

Au Président fraternel du Venezuela, nous disons que Cuba a toujours été prêt à examiner son différend avec les Etats-Unis sans aucune condition préalable, sur un plan d'égalité et de respect mutuel, même en faisant abstraction du fait que l'on ne peut mettre sur un même plan les revendications de Cuba, qui est le pays agressé, en butte à l'hostilité et au blocus des Etats-Unis, la plus grande puissance de la Terre.

Comme le savent les membres de l'Assemblée, le Président de l'Union soviétique a déclaré récemment, de manière unilatérale, qu'il était disposé à retirer de notre patrie ce qu'il a appelé la brigade d'instruction des forces armées soviétiques.

Depuis que, en 1959, notre pays a choisi la voie de l'indépendance et décidé d'exercer ses droits souverains, nous avons été victimes non seulement de menaces mais aussi d'agressions de tout genre. Dans ces conditions, au moment où les dirigeants de l'Union soviétique de l'époque ont proposé de placer à Cuba des fusées capables de servir de vecteurs nucléaires, si nous avons accepté, ce n'était pas en raison du droit légitime de nous défendre à armes égales contre ceux qui nous menaçaient, mais parce que nous avons le sentiment de contribuer à renforcer le camp socialiste, et notamment l'Union soviétique, à un moment où la menace d'une agression impérialiste devenait bien réelle, et parce que cette décision pourrait permettre d'éviter une telle attaque.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Au cours de la crise d'octobre, le gouvernement révolutionnaire, par la déclaration de son Premier Ministre, en date du 28 octobre 1962, a fait connaître les cinq points qui, de l'avis de notre gouvernement, étaient indispensables pour garantir une paix véritable à Cuba.

"Premièrement, l'arrêt du blocus économique et de toutes les mesures de pression commerciale et économique qu'exercent les Etats-Unis dans toutes les parties du monde contre notre pays.

Deuxièmement, l'arrêt de toutes les activités subversives, du lancement et du débarquement d'armes et d'explosifs par air et par mer, de l'organisation d'invasions par des mercenaires, de l'infiltration d'espions et de saboteurs, de toutes les actions entreprises à partir du territoire des Etats-Unis et de certains pays complices.

Troisièmement, l'arrêt des attaques pirates entreprises à partir de bases installées aux Etats-Unis et à Porto Rico.

Quatrièmement, l'arrêt de toutes les violations de notre espace aérien et naval par des avions et navires de guerre américains.

Cinquièmement, le retrait de la base navale de Guantánamo et le retour du territoire cubain occupé par les Etats-Unis."

A la suite de cette crise et après la décision unilatérale du Gouvernement soviétique de retirer les fusées de Cuba, les Gouvernements de Cuba et de l'Union soviétique ont décidé de maintenir la présence d'un contingent militaire soviétique sur le territoire cubain. Ce contingent avait un caractère symbolique car ses forces n'eurent jamais une grande signification en ce qui concerne la défense militaire de Cuba mais incarnaient l'amitié et la solidarité face aux menaces des Etats-Unis.

En 1979, quand les Etats-Unis, tentant en vain de faire échouer la tenue à Cuba de la sixième Conférence au sommet du Mouvement des pays non alignés, ont fait ressortir en public, après 17 ans, la présence à Cuba de la brigade motorisée des forces armées soviétiques, les dirigeants soviétiques d'alors, sans avoir consulté préalablement mon gouvernement, ont cédé aux pressions nord-américaines et fait des déclarations qui, avec l'assentiment des autorités nord-américaines, ont théoriquement transformé cette unité de combat engagée à agir en cas d'invasion de la part des Etats-Unis en un centre d'études prétendument inoffensif.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

La présence du contingent militaire soviétique à Cuba, qui a continué d'être une unité de combat avec tous ses moyens et ses missions de guerre, n'eût pas été nécessaire si l'on avait obtenu les véritables garanties de paix durable auxquelles on n'aurait pu parvenir que si les demandes que nous avons présentées en 1962 dans les cinq points que j'ai cités et qui restent totalement valables aujourd'hui avaient été acceptées. Si, au moins, l'on avait défendu comme il fallait ces demandes de retrait de la base navale des Etats-Unis de Guantánamo, il n'y aurait pas de troupes nord-américaines ni soviétiques à Cuba.

Les garanties réclamées n'existent toujours pas.

Le Gouvernement cubain serait prêt à accepter le retrait simultané de notre pays du personnel militaire soviétique et du personnel militaire nord-américain. Ce serait la seule solution équitable, juste et honorable, dans les circonstances actuelles.

Les Etats-Unis n'ont pas écarté l'option d'une attaque à grande échelle contre Cuba. Tandis que les porte-parole du Département d'Etat et quelques personnalités gouvernementales, que ce soit en public ou par la voie diplomatique, assurent qu'ils n'ont ni intentions ni plans d'agression contre Cuba, le Pentagone raisonne et agit tout autrement.

Nous invitons tous ceux qui croient aux promesses de l'Administration Bush à demander à ses représentants à quels plans d'urgence correspondent les exercices de la 101e division d'assaut aéroportée qui ont débuté le 16 septembre dernier et qui, selon les plans du Pentagone, se prolongeront jusqu'au 16 octobre.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Pendant 35 jours à Fort Chafee, dans l'Arkansas, ceux qu'on appelle les "screeching eagles" participeront à la simulation d'un conflit de faible intensité, qui s'intensifiera graduellement en un conflit d'intensité moyenne dans un cadre à la végétation luxuriante et contre un ennemi qui utilise des matériels et des tactiques de type soviétique. Où le Pentagone prévoit-il que de telles conditions existent, sinon à Cuba?

La paix que nous voulons est une paix réelle, digne, valable pour tous les Etats, grands et petits, faibles et puissants. Le Président Fidel Castro, il y a 30 ans, à cette même tribune a déclaré :

"Les petits pays, comme le mien, n'ont pas encore la certitude que leurs droits seront protégés. Ils savent que c'est par leurs propres efforts et à leurs propres risques qu'ils seront libres. Lorsqu'un peuple est uni et qu'il défend ses droits, il peut avoir confiance dans ses propres forces. Cuba n'est pas, comme on a cherché à le faire croire, un pays gouverné par un petit groupe d'hommes, mais un pays gouverné par tout un peuple étroitement uni et qui, animé d'un puissant esprit révolutionnaire, est résolu à défendre ses droits. Cela, les ennemis de la révolution cubaine devraient le savoir; s'ils l'ignorent, ils commettent une grave erreur". (Documents officiels de l'Assemblée générale, quinzième session, séances plénières, 872e séance, par. 132)

Le Président Castro a dit aussi :

"En toute loyauté à l'égard de l'ONU, je dois dire que mes compatriotes, qui - je le dis avec fierté - sont à la hauteur du rôle qu'ils jouent en ce moment et de la lutte héroïque qu'ils livrent, et à qui les derniers événements internationaux ont beaucoup appris, savent qu'en dernier ressort, puisqu'on a refusé de reconnaître leur droit, et que les forces d'agression se précipitent sur eux, il leur reste encore un recours : celui de résister avec héroïsme si leurs droits ne sont garantis ni à l'Organisation des Etats américains ni à l'Organisation des Nations Unies." (Ibid., par. 131)

Cela est et a été notre position de principe, exprimée et mise en pratique pendant ces 30 années.

Et c'est la politique traditionnelle qui bénéficie du plein appui de notre peuple, qui est celui qui, les armes à la main, est prêt à défendre

M. Malmierca Peoli (Cuba)

notre indépendance, notre liberté et notre droit à donner à notre patrie le régime social qui convient à nos besoins et à nos intérêts. Parce que depuis des années la défense de notre révolution repose sur la conception de la guerre du peuple tout entier, qui est fondée sur l'incorporation massive de tous les citoyens à la défense du pays, sur ses forces armées, sur ses milices populaires, avec la conviction absolue que l'ennemi qui ose envahir notre patrie ne rencontrera aucun endroit sans résistance, aucun moment sans combat, ne trouvera aucun repos ni tranquillité jusqu'à ce qu'il ait abandonné un pays qu'il ne pourra jamais vaincre ou subjuguier.

Notre peuple, l'auteur de la révolution cubaine, a proclamé mille fois sa décision de continuer son oeuvre, conscient que son combat fait partie de sa lutte pour la véritable indépendance, la liberté et le développement de tous les peuples, et qu'en maintenant bien haut l'étendard du socialisme, il défend notre patrie, notre nationalité. C'est pourquoi il réitère ses devises : le socialisme ou la mort, la patrie ou la mort, avec la conviction que nous vaincrons.

**ALLOCUTION DE M. CARLOS TORRES Y TORRES LARA, PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE DU PEROU**

Le **PRESIDENT** : L'assemblée va maintenant entendre une déclaration du Premier ministre et Ministre des affaires étrangères de la République du Pérou.

M. Carlos Torres y Torres Lara, Président du Conseil des ministres et Ministre des affaires étrangères du Pérou, est escorté à la tribune.

Le **PRESIDENT** : J'ai le grand plaisir d'accueillir le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République du Pérou, S. E. M. Carlos Torres y Torres Lara. Je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. TORRES Y TORRES LARA (Pérou) (interprétation de l'espagnol) : A un moment qui revêt une importance sans précédent pour le système international, je voudrais féliciter l'Ambassadeur Shihabi de l'Arabie saoudite de son élection à la présidence de cette grande assemblée. Renover l'ONU est un défi stimulant que nous devons relever dans un esprit créatif, afin d'arriver au XXIe siècle dotés d'un organisme mondial répondant de manière efficace aux exigences croissantes du monde contemporain.

Un reflet fidèle de l'époque de transformations que nous vivons est l'incorporation d'Etats dont la participation semblait inconcevable il y a

M. Torres y Torres Lara (Pérou)

peu de temps. L'admission des Républiques de Lettonie, de Lituanie et de l'Estonie représente la reprise, la consolidation et une réparation historique du principe de la libre détermination des peuples. L'admission comme Membres à part entière de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée est un exemple qui montre comment on a surmonté l'anachronisme du facteur idéologique dans les relations internationales, et que l'on reconnaît la nécessité de rechercher des solutions concrètes aux problèmes en dépassant les schémas traditionnels d'affrontement. De même, l'admission de la République des Iles Marshall et des Etats fédérés de Micronésie réaffirme la vocation universelle de notre organisation.

On a rarement vu avec une telle netteté dans l'histoire récente la possibilité pour l'humanité de modeler consciemment son avenir. L'échec de l'idéologie dans le règlement des affaires internationales nous a donné une large marge de manoeuvre pour créer, pour innover, pour établir des principes et des critères qui reflètent les préoccupations et les besoins de tous les peuples. Mais, en même temps, il a semé une grande incertitude.

L'élément le plus remarquable est l'existence d'une concentration croissante du pouvoir au niveau mondial, qui se caractérise par la possibilité de le consolider en un système unipolaire.

La globalisation de l'économie internationale est une tendance parallèle qui remet en question l'étroitesse des forces productives dans un cadre strictement national. Cette raison nous contraint à réorganiser les blocs commerciaux et à restructurer les économies sur des bases régionales.

De cette manière, la liaison étroite qui existe entre les éléments politiques, économiques et sociaux de la société internationale est aujourd'hui plus évidente que jamais.

Dans ce contexte, les relations Nord-Sud sont rendues encore plus complexes par l'apparition de questions globales telles que le narcoterrorisme, la protection durable de l'environnement, les droits de l'homme et autres questions dont la nature même exige un traitement plus imaginatif.

M. Torres y Torres Lara (Pérou)

Face à une situation aussi complexe, quel doit être le rôle de l'Organisation des Nations Unies? Nous nous trouvons devant une atmosphère internationale sans précédent, qui nous offre la possibilité de façonner notre propre destin. L'Organisation des Nations Unies, tribune suprême du système et seul organisme véritablement universel, doit jouer un rôle central dans l'administration du système international en cette ère de grande mouvance. Pour cela, il faut maintenir l'équilibre entre ses différents organes et renforcer le rôle politique du Secrétaire général, pour éviter que la concentration de pouvoir au sein du Conseil de sécurité ne se traduise par un monopole dans la direction des affaires multilatérales.

Un des signes les plus clairs de la nécessaire adaptation de l'Organisation des Nations Unies aux nouvelles réalités internationales est la pratique intensive du dialogue et de la concertation. A cette fin, mon pays et l'Amérique latine sont disposés à participer activement au renforcement de la diplomatie et à la restructuration opérationnelle de l'Organisation par le développement de nos mécanismes régionaux de concertation.

De même, le Pérou espère contribuer à faire du Mouvement des pays non alignés un interlocuteur principal dans le dialogue avec les pays développés, afin de définir un nouveau modèle de relations internationales qui prenne en compte les justes aspirations de tous les participants.

Dans cette perspective nouvelle, mon pays se félicite des mesures prises par le Secrétaire général, grâce auxquelles le peuple d'El Salvador, après de longues années de souffrances, commence à entrevoir un avenir de paix. C'est également l'intervention de l'ONU qui a permis au peuple du Sahara occidental de pouvoir décider de son propre avenir et qui a ouvert une voie prometteuse vers la solution définitive du conflit cambodgien.

On ne saurait perdre de vue que les changements impressionnants que nous avons mentionnés sont intervenus dans un contexte marqué par la persistance et, bien souvent, par l'aggravation des niveaux de pauvreté dans de vastes secteurs de la population mondiale. Redéfinir la coopération internationale en faveur du développement doit par conséquent être la nouvelle priorité du programme multilatéral. Il est donc indispensable de définir une approche plus large de cette coopération, qui accorde une attention particulière à des pays qui, comme ceux d'Amérique latine, sont en train

M. Torres y Torres Lara (Pérou)

d'assumer, par leurs propres efforts, un développement durable. La coopération internationale doit être l'expression de la volonté de la communauté internationale de créer un climat économique propice au développement. Par conséquent, elle ne doit pas être conçue comme un exercice paternaliste ou charitable.

Dans la mesure où la sécurité internationale est aujourd'hui déterminée par des éléments qui transcendent les facteurs purement militaires et stratégiques, ces éléments affectent la stabilité interne des Etats et sont intimement liés aux problèmes économiques et sociaux, lesquels pour cette raison devraient devenir les éléments déterminants de l'ampleur du courant de la coopération internationale.

Il convient de souligner que la présence, dans les régimes démocratiques naissants, de facteurs d'insécurité extrêmement déstabilisateurs tels que le terrorisme et le trafic de stupéfiants, exige un réexamen des concepts de caractère social qui ont guidé l'action de l'Organisation des Nations Unies. La nouvelle approche doit évaluer dans quelle mesure les résultats obtenus dans le domaine social ont jeté les bases de la stabilité politique dans les pays, notamment dans les pays en développement. C'est pour cette raison que les questions d'ordre social doivent être traitées à l'ONU dans une optique nouvelle et plus large, avec le même intérêt et la même attention que ceux accordés aux négociations portant sur des problèmes mondiaux. Le Pérou estime qu'il s'agit là d'un des éléments essentiels de l'esprit de renouveau qui anime actuellement les travaux de l'Organisation.

Le Pérou est d'avis que, pour atteindre cet objectif, un des meilleurs moyens serait de convoquer une réunion mondiale de haut niveau sur le développement social, objectif qui nécessiterait bien sûr un travail sérieux, essentiellement caractérisé par un échange d'idées franc et ouvert, fondé sur les réalités et non sur des considérations purement théoriques.

Le programme multilatéral actuel comprend une série de nouveaux points généralement qualifiés de "problèmes mondiaux". Il s'agit d'un certain nombre de problèmes qui lient particulièrement le monde développé aux pays en développement. Par conséquent, pour que ces questions soient traitées de manière réellement efficace, il faudra que l'élément "développement" soit inclus dans les accords internationaux auxquels on parviendra. Cela permettra

M. Torres y Torres Lara (Pérou)

d'instaurer un nouveau dialogue Nord-Sud, caractérisé par la concertation et non par l'affrontement et qui devrait se fonder sur les trois principes suivants : premièrement, le dialogue doit avoir un caractère essentiellement social et économique; deuxièmement, la variable "développement" doit être liée à la nouvelle génération de problèmes internationaux tels que l'environnement, le narcoterrorisme et la croissance d'un esprit d'entreprise novateur indispensable à une économie libre, juste et équilibrée; troisièmement, le nouveau programme international doit tenir compte des initiatives émanant aussi bien du secteur privé que du secteur public.

Il résulte de l'interdépendance que les affaires intérieures des pays sont de plus en plus inséparables de leur environnement extérieur. Le Pérou est peut-être un cas type de ce genre de relations. Mon pays a fait et continue de faire d'immenses efforts pour avoir une nouvelle relation avec le système international.

Après une année d'application d'un programme économique rationnel et après avoir lancé un plan de réformes structurelles destiné à permettre au pays de s'adapter aux réalités mondiales, au milieu de difficultés accumulées des années durant, le système démocratique s'est affirmé dans mon pays. Nous sommes parvenus à contrôler l'hyperinflation, nous nous acquittons à nouveau de nos obligations financières et nous avons été réadmis au sein de la communauté financière internationale. Nous sommes décidés à limiter et à éliminer les dépenses improductives. Nous avons visiblement amélioré la situation dans le domaine des droits de l'homme et nous avons intensifié la lutte directe contre le trafic des stupéfiants.

Tous les problèmes les plus graves inscrits à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée générale se retrouvent au Pérou. Le Pérou peut donc être considéré comme un cas typique et spécial de la nouvelle coopération internationale que devra promouvoir le système des Nations Unies.

M. Torres y Torres Lara (Pérou)

Au prix d'un sacrifice exemplaire, le peuple péruvien a mis en oeuvre un processus de rénovation nationale qui mérite la reconnaissance et le soutien de la communauté internationale. Je voudrais rappeler ici la coopération généreuse dont a bénéficié le Président Fujimori au cours de sa première année d'exercice du pouvoir. Nous espérons que cette coopération s'étendra et s'approfondira, en particulier au cours des deux prochaines années qui seront déterminantes pour la consolidation du programme économique du Pérou.

Tel est l'aboutissement positif d'un long processus dans lequel la coopération internationale a joué un rôle crucial. Un groupe d'appui, composé des Etats-Unis, du Japon, du Canada, de pays européens et d'Amérique latine, a récemment été constitué. Ce groupe s'est généreusement proposé d'aider mon pays à réunir les fonds nécessaires pour payer ses arriérés aux institutions financières multilatérales. La normalisation de nos relations avec ces institutions a facilité la réintégration du Pérou au sein de la communauté financière internationale.

Mon gouvernement s'est également efforcé de mettre en place une nouvelle politique d'investissements comportant une législation qui garantit la sécurité des capitaux étrangers et les encourage. Des dispositions ont également été prises pour faciliter l'entrée des étrangers désireux d'investir des capitaux au Pérou et une loi a été adoptée, qui est destinée à encourager l'investissement privé dans les entreprises publiques, l'objectif étant de réaliser une alliance effective entre le secteur public et le secteur privé.

Les résultats du modèle économique qu'applique le Gouvernement péruvien doivent être supportables sur le plan social. Le peuple péruvien n'est pas pauvre, il s'est appauvri. C'est un peuple qui a toujours été travailleur et historiquement maître de son destin. Il ne mérite donc pas un sombre avenir d'adversité permanente. C'est pourquoi nous avons besoin de réaliser d'urgence des progrès sur le plan social.

Ainsi, honorant le ferme engagement qu'il avait pris lors du Sommet mondial pour les enfants, en septembre 1990, le Pérou a été parmi les premiers pays à élaborer un plan d'ensemble en faveur de l'enfance. Il faut maintenant le mettre en oeuvre, et pour cela la participation de la communauté internationale est indispensable. Etant donné les efforts que nous avons déployés, nous espérons recevoir les ressources spécifiques nécessaires pour

M. Torres y Torres Lara (Pérou)

compléter les mesures que le Gouvernement péruvien est en train d'adopter en vue de protéger l'avenir de nos enfants.

Les actes criminels des trafiquants de drogues associés au terrorisme ont eu de profonds et graves effets dans mon pays. Réagissant à cette situation, le Président du Pérou, en octobre 1990, a rendu publique une initiative visant la mise en oeuvre d'une politique intégrée de lutte contre les stupéfiants et de remplacement de la culture du coca.

Traditionnellement, et comme élément de la vision du monde ancestrale andine, la feuille de coca est cultivée au Pérou. Toutefois, de nos jours sa production s'est développée de façon disproportionnée sous l'effet de l'encouragement externe que constitue la consommation internationale abusive de l'un de ses dérivés, la cocaïne. Il s'agit d'une donnée objective qui confirme clairement que les agriculteurs péruviens qui cultivent le coca ne peuvent en aucun cas être considérés comme des trafiquants. En outre, établir une différence entre eux et les trafiquants pourrait fournir la clef d'un règlement d'ensemble du problème.

A l'heure actuelle, le Pérou produit 60 % de la feuille de coca, et 80 % de la production illicite de cocaïne est consommée aux Etats-Unis. Par conséquent, l'entente qui existe entre les gouvernements des deux pays pour coopérer dans la lutte contre le trafic de stupéfiants revêt une importance cruciale pour le Pérou, pour les Etats-Unis et pour l'ensemble de la communauté internationale. Le Gouvernement péruvien, avec le reste de la communauté internationale, a la plus ferme volonté politique de mettre fin au trafic de stupéfiants.

C'est dans ce contexte que, le 14 mai 1991, les Gouvernements du Pérou et des Etats-Unis ont signé un accord sur une politique de lutte contre les stupéfiants et de développement alternatif. Ce document renferme des éléments essentiels pour la politique du Pérou en ce qui concerne le problème de drogue, tels que la reconnaissance par les deux parties de l'échec des stratégies exclusivement répressives utilisées jusqu'ici et le lien de cause à effet entre consommation et production de drogues.

S'agissant du rôle novateur que pourrait jouer l'Organisation des Nations Unies à cet égard, le Pérou appuie résolument le nouveau Programme d'action des Nations Unies pour le contrôle international des stupéfiants et

M. Torres y Torres Lara (Pérou)

rend hommage à M. Giorgio Giacomelli pour le travail qu'il réalise à la tête de ce programme.

La question de l'environnement est une question prioritaire pour le Gouvernement péruvien. Nous avons bon espoir que la communauté internationale parviendra à élaborer des accords équilibrés qui éviteront que la préservation de l'environnement ne devienne une nouvelle limitation pour le développement de nos pays. Des efforts novateurs s'imposent donc en matière de coopération internationale pour trouver des ressources financières supplémentaires et assurer le transfert de techniques adaptées à l'environnement vers le monde en développement à des conditions préférentielles et non commerciales.

Ce faisant, il faut respecter le droit souverain d'un pays de gérer ses propres ressources naturelles, de même que le principe selon lequel ceux qui contribuent le plus à la détérioration de l'environnement doivent porter la plus lourde responsabilité. Les mécanismes qui pourraient être adoptés devraient inclure des facilités pour le remboursement de la dette extérieure.

Le terrorisme est un autre des graves problèmes auquel le Pérou est confronté. Mon pays est en butte aux assauts de l'un des groupes terroristes les plus sanguinaires du monde, dont les actes criminels ont, au cours des 11 dernières années, entraîné la mort de plus de 22 000 personnes et causé des dégâts économiques qui représentent 90 % de notre produit intérieur brut.

La démocratie au Pérou, librement choisie et qui admet tous les partis politiques et toutes les idéologies, est en train de s'imposer et l'emportera sur les assauts du terrorisme financé par le trafic des stupéfiants. Nous agissons de façon transparente, ouverte et légale pour garantir la jouissance effective et sans réserve des droits de l'homme au milieu d'un conflit que le terrorisme a déclenché contre le système démocratique et contre les libertés fondamentales, il y a plus de 10 ans.

Voilà ce qui se passe réellement au Pérou. Pour nous, il est indispensable que les gouvernements, l'ONU, les organisations privées et tous ceux qui sont attachés à la défense des droits de l'homme nous aident à faire savoir et à expliquer au monde que c'est le terrorisme qui est la principale cause de la violence.

M. Torres y Torres Lara (Pérou)

Nous ne pouvons accepter que subsistent des versions déformées ou déséquilibrées, voire même complices, qui essaient de justifier les actes criminels de terrorisme contre notre population, notre société et ses institutions.

Le Gouvernement du Pérou a amélioré considérablement la situation en matière des droits de l'homme grâce à des mesures opérationnelles de transparence et de légalité. Le Gouvernement péruvien est convaincu que la lutte contre la violence doit se faire dans le respect des droits de l'homme, car c'est précisément ce qui lui donne sa légitimité devant les actes criminels commis par les trafiquants de stupéfiants et les groupes violents qui considèrent les droits de l'homme comme des droits bourgeois qui doivent être éliminés.

Mon pays a créé le Conseil pour la paix afin de veiller au strict respect des droits de l'homme et a complété cette mesure par un décret législatif qui autorise les représentants du Ministère public, dans les zones déclarées en état d'urgence, à entrer dans les installations militaires et policières et dans tout autre centre de détention pour vérifier la situation des personnes détenues ou signalées comme disparues.

Comme je l'ai dit précédemment, la sécurité internationale en cette période d'après guerre froide est indissolublement liée à la nécessité d'une nouvelle perspective pour aborder les questions socio-économiques. Si des progrès croissants ne sont pas faits dans ce domaine, la sécurité internationale continuera d'être sérieusement menacée.

A cet égard, le Président Fujimori, lors du premier Sommet ibéro-américain, qui s'est tenu en juin de cette année au Mexique, a proposé une politique de désarmement régional fondée sur la renonciation à l'emploi d'armes de destruction massive et l'utilisation des ressources ainsi libérées pour promouvoir le développement économique et social en Amérique latine.

La volonté pacifiste du Pérou ressort également de son engagement permanent en faveur d'un désarmement régional en tant que mesure effective vers un désarmement général et complet; de sa participation active aux négociations qui ont lieu à Genève en vue de l'élaboration d'une convention internationale sur les armes chimiques; de sa réaffirmation des principes énoncés dans la convention internationale sur les armes bactériologiques; du

M. Torres y Torres Lara (Pérou)

rôle que nous avons joué dans la promotion de l'initiative relative à l'interdiction totale des essais nucléaires et de nos efforts pour que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires soit un véritable instrument de coopération et de compréhension universelle.

Le Président de l'Equateur, M. Rodrigo Borja, dans l'allocution qu'il a prononcée hier, a soutenu que l'Equateur a avec le Pérou un problème territorial qui n'a pas encore été réglé et qui, selon lui, met en péril la paix dans la région et il a proposé comme solution l'arbitrage de S. S. le pape Jean-Paul II.

A ce sujet, et sauf notre respect et notre admiration pour Sa Sainteté, nous sommes obligés d'apporter deux rectifications.

La première, compte tenu du fait que le Président de l'Equateur a voulu ignorer dans son allocution l'existence d'un Protocole de paix, d'amitié et relatif aux frontières, ratifié en 1942 à Rio de Janeiro, qui avait définitivement réglé le problème frontalier entre l'Equateur et le Pérou. L'Equateur ne peut méconnaître ce traité dûment signé, approuvé par les congrès respectifs et ratifié par les deux pays avec la garantie solennelle de quatre autres républiques américaines qui l'ont également signé en tant que garants : l'Argentine, le Brésil, le Chili et les Etats-Unis d'Amérique. Il n'y a donc pas de problème territorial entre le Pérou et l'Equateur. Il a été résolu il y a un demi-siècle par un traité entre les deux pays et avec la garantie de quatre républiques américaines.

La seconde rectification a pour objet de mettre en garde la communauté internationale contre la tentative de l'Equateur de transposer dans un autre contexte une question qui doit être résolue grâce aux mécanismes contractuels du Protocole de Rio de Janeiro de 1942; l'Equateur essaie de dénaturer cette affaire bilatérale en l'internationalisant. En effet, conformément à l'article VII du Traité, qui a fixé définitivement les frontières entre le Pérou et l'Equateur, tout désaccord ou doute pouvant surgir quant à son application doit être résolu par les parties avec le concours des pays garants du Traité : l'Argentine, le Brésil, le Chili et les Etats-Unis d'Amérique.

Eluder ce mécanisme et vouloir recourir à la haute et respectable intervention de S. S. Jean-Paul II, n'a pas d'autre objectif que d'occulter l'intention de méconnaître un traité international signé par les gouvernements

M. Torres y Torres Lara (Pérou)

des deux pays et approuvé par les congrès respectifs et ratifié conformément au droit international, tout cela avec la garantie de l'Argentine, du Brésil, du Chili et des Etats-Unis d'Amérique, qui ont signé le Traité en qualité de garants.

Si l'on admettait la prétention de l'Equateur, aucun traité international ne tiendrait, car on méconnaîtrait le principe élémentaire du respect des traités et du même coup, on déferait entièrement la structure juridique internationale si laborieusement édiflée au fil des années sur la base de la coexistence pacifique, et tout cela mettrait en péril la sécurité du continent et du monde entier.

L'inviolabilité des frontières et le respect des traités internationaux sont des principes sans lesquels, par exemple, il n'aurait pas été possible de créer la nouvelle Europe ni de consolider la paix entre l'Iraq et le Koweït fondée sur les bases juridiques incontestables de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité de l'ONU.

Pour toutes ces raisons, depuis cette haute tribune internationale, nous demandons instamment à notre République soeur de l'Equateur de mettre ses actes en accord avec ses déclarations de paix, de justice et de respect du droit, et de soumettre tout désaccord ou doute quant à l'application du Protocole de paix, d'amitié et relatif aux frontières entre le Pérou et l'Equateur, ainsi que la décision de l'arbitre brésilien, M. Braz Dias de Aguiar, aux pays garants du Protocole pour que ce soient eux qui, en tant que garants et avec l'autorité qui leur revient, le résolvent conformément aux articles V et VII dudit protocole.

Ce n'est donc pas le Pérou qui cherche à éluder une solution pacifique et immédiate du prétendu problème territorial. C'est l'Equateur qui se refuse à recourir au jugement définitif de l'Argentine, du Brésil, du Chili et des Etats-Unis d'Amérique, pays qui ont maintes fois offert d'assumer leur responsabilité en tant que garants du Protocole, comme ils viennent de l'affirmer dans la récente déclaration qu'ils ont faite à Brasilia le 15 septembre 1991.

Vu qu'il existe un instrument juridique pleinement applicable, il n'y a pas lieu d'avoir recours à l'arbitrage de Sa Sainteté, dont l'autorité morale est indéniable, tout comme le sont les profonds sentiments religieux du peuple du Pérou et de l'Equateur.

M. Torres y Torres Lara (Pérou)

Dans le contexte actuel de relance de la paix et de la sécurité internationales, les peuples péruvien et équatorien attendent beaucoup de la capacité de concertation et de coopération de leurs Gouvernements en vue de déployer harmonieusement vers l'avenir les profondes racines historiques, géographiques et socioculturelles qui les unissent et qui devraient les transformer en un puissant noyau intégrateur au coeur de la communauté andine, dont la réalisation est indispensable pour que l'Amérique latine puisse devenir une véritable zone de paix.

Ainsi, la déclaration faite hier par le Président de l'Equateur concernant la création d'une zone de paix en Amérique du Sud est tout à fait conforme à l'initiative présentée par le Président Alberto Fujimori le 18 juillet dernier au premier Sommet ibéro-américain de Guadalajara, initiative qu'en tant que Ministre des affaires étrangères du Pérou, j'ai voulu concrétiser en invitant mes collègues du Groupe de Rio à signer prochainement à Lima une déclaration dans laquelle ils s'engagent à renoncer aux armes de destruction massive en Amérique latine et à entamer un processus de concertation en vue de consolider la paix, la sécurité et le développement de la région.

Sous la conduite du Secrétaire général, l'Ambassadeur Javier Pérez de Cuéllar, le système des Nations Unies est sorti de sa plus longue période de stagnation et d'inertie. Il a atteint un niveau de fonctionnement optimal. La redéfinition du rôle de l'Organisation lui confère une vigueur sans précédent, d'où un optimisme qui, aujourd'hui, ne se fonde pas sur des motifs inexistantes mais sur des perspectives nouvelles et stimulantes de travail en commun et d'action collective.

En tant que Péruvien et Latino-Américain, je m'enorgueilliss du rôle important joué par mon distingué compatriote dans cette période de progrès sans précédent. Les récents réajustements institutionnels que je viens d'évoquer et ceux du système international lui-même sont indissociablement liés à la façon discrète, constante et novatrice dont l'Ambassadeur Pérez de Cuéllar a joué son rôle historique. Je suis convaincu que l'ensemble de la communauté internationale en conviendra avec moi.

Le monde d'aujourd'hui met les générations actuelles face à un défi d'une autre nature. Cette étape doit être l'occasion pour l'humanité de se montrer

M. Torres y Torres Lara (Pérou)

capable de gérer la planète de façon équitable. Cette preuve magistrale ne doit pas être le résultat d'une guerre mais d'un acte créateur consensuel.

A cette fin, il est nécessaire de renforcer le rôle nouveau de l'Organisation des Nations Unies qui doit devenir le principal promoteur de la coopération internationale pour le développement, parce que c'est la seule institution capable de gérer cette transition historique complexe. C'est plus que jamais le cas aujourd'hui parce que l'Organisation allie la vitalité et la créativité des peuples de la planète à la volonté politique de concertation de leurs gouvernements et au rôle directeur du Secrétariat.

Le Pérou, conscient de ce changement, s'est engagé dans un profond processus de rénovation nationale dont le succès dépend de nos efforts et de notre constance mais également de l'appui et de la sympathie de la communauté internationale.

Le PRESIDENT : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Pérou de sa déclaration.

M. Torres y Torres Lara, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République du Pérou, est escorté de la tribune.

M. SAGUIER CABALLERO (Paraguay) (interprétation de l'espagnol) : Jamais peut-être n'avions-nous entendu dans cette enceinte des propos aussi optimistes. Inquiétudes pour l'avenir, naturellement, mais aussi foi dans le destin de l'humanité. Regain de confiance dans l'Organisation et la réalisation des objectifs et principes de la Charte. Le Président s'est vu confier la direction de l'Assemblée générale à ce moment crucial de notre histoire. Sa sagesse et son talent nous garantissent le succès de cette session. Les félicitations de mon pays s'adressent à lui et au Secrétaire général, à l'Ambassadeur Javier Pérez de Cuéllar, dont le nom fait déjà partie de l'histoire de l'ONU et de l'histoire de la lutte pour la paix dans le monde.

L'espoir d'une paix durable a été renforcé par l'admission de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée dans notre organisation.

Le Paraguay se félicite de ce que la République de Corée ait pu concrétiser son espoir de siéger à l'Organisation, espoirs que nous appuyons depuis longtemps.

M. Saguiet Caballero (Paraguay)

Nous tenons aussi à souhaiter la bienvenue aux Républiques d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie que nous saluons et dont l'admission est la reconnaissance méritée de leur longue lutte pour la liberté et l'indépendance. De même, nous saluons l'admission des Iles Marshall et des Etats fédérés de Micronésie.

Comme nous l'avons dit, l'humanité vit un moment exceptionnel de réaffirmation de ses valeurs fondamentales. La paix, le respect des droits inaliénables de l'homme, la liberté et la démocratie ne sont plus des mots dénués de sens pour la majorité des pays qui, aujourd'hui, sont prêts à se lancer dans l'aventure de construire un monde nouveau.

Pour bâtir un monde nouveau, il faut de nouvelles attitudes. Ne remplaçons pas les affrontements idéologiques par des affrontements économiques. A quoi servirait d'éliminer le danger d'un affrontement militaire s'il subsistait la menace de mourir faute de médicaments ou de nourriture?

Nous espérons que la fin de la guerre froide marquera le début de la recherche d'un ordre social et économique plus juste. On a dit et répété dans cette enceinte que la paix, c'est plus que l'absence de guerre. Que pour assurer une paix véritable et réelle, il faut éliminer les causes sous-jacentes des conflits.

La fin de la course aux armements, la détente mondiale, la renaissance des démocraties et des libertés n'auront de sens que si elles s'accompagnent de la ferme volonté d'aider les pays qui en ont le plus besoin dans leur lutte pour le développement. A elle seule, la libéralisation ne mettra pas le pain sur la table des pauvres. L'heure est à la solidarité mondiale.

La présente session se déroule dans un climat international comme notre organisation n'en a jamais connu, climat aux répercussions extraordinaires sur les relations internationales.

C'est cette situation qui a permis une réaction décisive face à la crise du golfe Persique, menace la plus grave à la paix et à la sécurité internationales à laquelle le Conseil de sécurité ait récemment été confronté. L'une des leçons importantes de ce conflit, à notre avis, c'est la prise de conscience, d'une part, de la nécessité de contrôler et de limiter tous les types d'armement et, d'autre part, de la nécessité de renforcer la capacité d'agir préventivement afin de dissuader quiconque serait tenté de recourir à l'emploi de la force.

M. Sagüier Caballero (Paraguay)

Cette amélioration du climat politique international montre qu'il est possible de trouver des solutions appropriées à des défis qui, auparavant, nous semblaient hors de portée comme, à notre avis, le conflit au Cambodge, le problème de Chypre, le Sahara occidental et le Moyen-Orient, pour ne citer que les plus graves et ceux qui durent depuis plus longtemps.

Pour ce qui est du Cambodge, les récents événements dans le cadre du plan de paix des cinq membres permanents du Conseil de sécurité nous permettent d'espérer que ce pays pourra progresser vers la paix, la réconciliation nationale et le rétablissement de sa souveraineté.

Nous sommes préoccupés par la persistance d'une situation tendue au Moyen-Orient. Le Paraguay a réitéré son appui aux initiatives destinées à trouver un règlement pacifique et négocié qui comprendrait le droit de l'Etat d'Israël de vivre en paix à l'intérieur de ses propres frontières ainsi que le droit du peuple palestinien d'avoir une patrie. Le Paraguay souscrit au contenu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et demande qu'elles soient mises en oeuvre.

Nous renouvelons notre appui aux démarches du Secrétaire général, qui nous permettent aujourd'hui d'entrevoir une solution au conflit du Sahara occidental.

Nous voudrions encore une fois manifester le ferme espoir que les bons offices du Secrétaire général aboutiront au règlement du problème de Chypre. Ses efforts et ceux de la communauté internationale doivent trouver un écho auprès des parties, de façon à nous permettre de nous rapprocher d'un règlement pacifique du problème.

Les progrès réalisés en Afrique du Sud pour régler les problèmes politiques augurent bien de l'avenir de la région.

Il faut également mentionner avec une profonde émotion la paix en El Salvador. L'Amérique tout entière se félicite de la chance du peuple salvadorien et voit avec allégresse l'élimination des quelques foyers de conflit qui existent dans la région.

Le Paraguay est prêt à participer avec enthousiasme à la conférence sur l'environnement, qui doit se tenir à Rio de Janeiro en 1992. Cinq cents ans après sa découverte, l'Amérique offre encore une fois l'espoir d'un avenir meilleur pour l'humanité. Dans mon pays, nous avons pris des mesures

M. Sagüier Caballero (Paraguay)

concrètes et signé des accords pour protéger l'environnement, et nous avons consacré une importante partie du territoire à des zones de conservation.

Aujourd'hui, la notion de développement est indissolublement liée à la sauvegarde de l'environnement. C'est le moment de créer les conditions propices à un développement plus durable. Notre gouvernement partage le ferme espoir de l'humanité qu'il sera possible de parvenir à une croissance économique à l'abri de la destruction. La protection de l'environnement est une preuve d'amour pour l'humanité; c'est unir le passé et l'avenir.

Nous aspirons à un monde sans contamination écologique, un monde où la nature sera protégée, tout comme nous aspirons à une société exempte de stupéfiants. Le Paraguay, comme les autres pays de notre hémisphère, a entrepris une lutte décidée contre le trafic des stupéfiants.

L'un des piliers fondamentaux de la politique extérieure du Paraguay est la collaboration et l'appui aux activités entreprises par les différentes instances internationales de protection des droits de l'homme. Ce n'est pas la puissance militaire ou économique qui assure le prestige d'un pays, mais plutôt la façon dont ses habitants jouissent pleinement des droits de l'homme et de leurs libertés fondamentales.

Depuis le matin du 3 février 1989, quand le Président Rodriguez a déclaré le début de la démocratisation du Paraguay et le respect des droits de l'homme, le processus transitoire de mon pays se fonde sur la réalisation de la démocratie et sur l'établissement des bases d'une jouissance complète des droits de l'homme.

Il y a un an, dans cette même enceinte, le Paraguay parlait avec optimisme de son avenir. Le temps a justifié nos espoirs. Les progrès réalisés dans le processus de consolidation de notre démocratie et de nos libertés ont été si nombreux et constants que nous osons dire que l'obscurantisme et la répression sont des choses révolues et que nous considérons l'avenir avec optimisme. Notre réinsertion dans le concert des nations libres est une réalité indéniable qui nous encourage à participer à la recherche d'un ordre mondial social et économique plus juste où la libre entreprise - dans un contexte social bien compris -, la démocratie et la liberté alimenteront un développement stable et amélioreront la qualité de vie de notre population.

M. Saquier Caballero (Paraguay)

Nous considérons que l'intégration comptera pour une large part dans ces espoirs de développement.

Le Traité d'Asunción, qui a créé le Marché commun du Sud (MERCOSUR), a été signé dans notre capitale le 26 mars 1991 par l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay ainsi que par mon pays. Il répond à l'objectif commun du développement par l'intégration. Je peux annoncer aujourd'hui que les parlements de ces quatre pays ont approuvé le Traité d'Asunción; 30 jours après le dépôt du prochain instrument de ratification, ce traité entrera en vigueur. L'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay passeront ainsi à l'histoire comme des pays qui ont été capables de relever le défi de l'intégration dans un effort commun pour assurer de meilleures conditions économiques et sociales à leur population et pour renforcer leur liberté et leur démocratie.

Le MERCOSUR n'est pas seulement une stratégie de développement. C'est la réaffirmation de la volonté de nos peuples de vivre en paix, en coopération et en harmonie entre eux. C'est la réponse à l'appel de l'histoire. C'est la redécouverte de nos identités politique, économique, sociale et culturelle.

Toujours dans le cadre de la coopération internationale, le Président Bush a lancé l'Initiative pour les Amériques, qui vise un nouvel entendement entre les pays d'Amérique grâce au commerce. Dans les secteurs du développement, du commerce, des investissements et de la dette, nous devons nous employer à mettre en place des relations équitables et profitables. Dans cet esprit, et dans l'esprit de nouvelles relations avec les Etats-Unis, les ministres des affaires extérieures du MERCOSUR se sont réunis en juin dernier et ont signé le Rose Garden Agreement dans les jardins de la Maison Blanche avec le Gouvernement américain.

Le MERCOSUR place aussi ses espoirs d'assistance et de coopération dans ses relations avec la Communauté économique européenne. A l'occasion d'une rencontre des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne et du Groupe de Rio au Luxembourg, et au cours d'une réunion ultérieure à Bruxelles, les bases d'un rapprochement effectif ont été jetées et la signature d'un accord mutuel de coopération entre le MERCOSUR et la Communauté européenne est envisagée.

M. Saquier Caballero (Paraguay)

L'expérience de la Communauté européenne en matière d'intégration, sa capacité économique et sa capacité de production et surtout ses bonnes dispositions envers le MERCOSUR nous offrent la possibilité d'un avenir meilleur dans nos relations. Le Paraguay, quant à lui, est disposé à signer un accord de troisième génération dans le cadre de sa coopération avec la Communauté.

Les entretiens avec le Japon et d'autres pays d'Asie promettent également des relations meilleures avec l'Amérique latine. Ce serait injuste de mettre de côté l'amitié traditionnelle et l'esprit de coopération qui, traditionnellement, unissent le Paraguay au Gouvernement et au peuple du Japon.

M. Sagüier Coballero (Paraguay)

Afin de créer et de garantir les relations économiques et de favoriser dans notre pays des investissements qui stimulent le développement, nous avons entrepris la négociation d'accords de promotion et de gestion des investissements. Dans ce contexte, le Paraguay a signé avec l'Agence multilatérale de garantie des investissements, qui dépend de la Banque mondiale, un accord pour la protection des investissements internationaux.

Les possibilités d'investissements qu'offre le Paraguay ainsi que la coopération et la participation des pays plus développés l'aideront à contribuer plus efficacement au Marché commun du Sud (MERCOSUR).

Les nouveaux vents de démocratisation et d'exaltation des libertés ont atteint l'Amérique latine avant d'autres régions du monde. Durant les années 90, l'Amérique s'est trouvée composée, comme jamais auparavant, de pays dotés de gouvernements démocratiquement élus. L'intégration et l'esprit de solidarité continentale observés dans le Groupe de Rio donnent à espérer l'émergence d'une grande patrie. Nous félicitons les Gouvernements de l'Argentine et du Chili pour le résultat auquel ils ont abouti grâce à la signature d'accords de délimitation de leurs frontières, et nous nous réjouissons encore une fois de la perspective de paix en El Salvador. Nous souhaitons ardemment que notre Amérique redevienne le continent de la paix et de l'espoir.

L'année prochaine, l'Amérique ibérique et des pays amis s'apprêteront à célébrer le cinq centième anniversaire de la découverte de l'Amérique. Il a fallu cinq siècles pour que les pays qui composent la communauté ibéro-américaine se rencontrent dans une conférence au sommet tenue dans la ville accueillante de Guadalajara. C'est la première d'une série de rencontres de pays qui partagent une identité culturelle, politique et religieuse et qui sont désireux d'oeuvrer ensemble à leur destin commun.

Nous souhaitons sincèrement le succès des négociations de l'Uruguay Round. La politique de subventions et de protectionnisme n'est compatible ni avec l'économie de marché ni avec le nouvel ordre économique qui est censé s'instaurer.

Nous prôtons des négociations commerciales équitables et une majoration des prix de nos produits pour favoriser le développement. La démocratie et la paix ne peuvent être durables là où font défaut les conditions minimales permettant à l'homme de vivre dans la dignité.

M. Saquier Caballero (Paraguay)

Aucun lieu n'est plus approprié que cette assemblée générale pour invoquer la solidarité continentale, la bonne volonté et la paix entre les nations. Une Organisation des Nations Unies qui oeuvre en harmonie avec notre temps est le meilleur moyen qui s'offre à l'humanité pour assurer l'avenir prometteur qui s'annonce aujourd'hui. Si nous unissons nos efforts et si nous faisons preuve de bonne volonté, Dieu nous viendra en aide.

La séance est levée à 13 h 15.